Offre du

Service National

de la Jeunesse pour

cteur jeuness



#### **IMPRESSUM**

SNJ

www.accentaigu.lu

SNJ, Annick Scholtus

Imprimerie Centrale

2000 exemplaires

Octobre 2011

CESUE ASBL Centre d'Endes qu'il Simation des Jeunes en Europe LUXEMBOURG

INTRODUCTION4
APPELS A PROJETS
Nuit du sport 2011 6
Programme de promotion de la creativité
des jeunes 7
«Kachconcours»
Programmes et structures soutenant la transition de
jeunes vers la vie active
Ateliers créatifs – depot de walferdange -3
Projets d'activation - 11
Book drop iii 11
Portfolio fir jonker - 11
Anelo 11
Antennes régionales
Alternies regionales
SOUTIEN AU TRAVAIL AVEC LES JEUNES 13
Soutien dans le cadre de l'« assurance-qualité» - = 14
Soutien financier aux projets éducatifs = 15
Programmes de soutien financier internationaux - 16
Soutien financier par le mínistère de la famille et de
l'intégration 16
Attestation de l'engagement 17
Congé-jeunesse
Sécurité lors des activités de loisirs 18
Prêt de matériel
Vakanz am Land 19
Variable Osta Librario
FORMATION 21
Formation continue du centre snj Hollenfeis 22
Éducation au développement durable en 2011/12 - 22
Formation continue pour le personnel éducatif - 23
Conférences thématiques 24
Formations internationales
Formation pour animateurs 25
Formation co-pilote 26
Formation transfrontalière dans la grande région - 27
1 official of administration and a grando region
INFORMATION 29
Soutien de projets dans le domaine de l'information - 30
snj lu - le fil direct aux nouvelles du snj 30
www.youth.lu - les pages jeunes du luxembourg 30
Jeunes et monde de l'empioi 31
Comment participer au projets «employabilité des
ieunes »?
Travail avec les jeunes
Soniton affort dans la domaina de Pinformatici la

Assistance création site internet 33
BEE-SECURE - securite sur internet et au-dela 34
Label «Infopunkt» 35
Soutien financier de projets dans le domaine de
l'information 36
CENTRES POUR JEUNES
Centre Eisenborn
Centre Marienthal 39
Centre Hollenfells 40
Base nautique Lultzhausen
Centres résidentiels 41
Chalets et terrains de camp 42
PROGRAMME «JEUNESSE EN ACTION» 43
Échanges de jeunes (action 1.1 et action 3.1)-
Initiatives de jeunes (action 1.2) 44
Service volontaire européen (action 2) 44
I the decision of the second pattern of C at action
Le soutien aux acteurs de jeunesse (action 4 3 et action
Le soutien aux acteurs de jeunesse (action 4 à 9 action $\overline{3}$ 1) 45
3.1)
3 1) 45 Le cadre du programme 45
Le cadre du programme 45 Les centres de ressources SALTO 46
Le cadre du programme
Le cadre du programme
Les centres de ressources SALTO - 46  Les dates limites de soumission - 46  PUBLICATIONS - 47  Politique de jeunesse / structures et infrastructures 48
Les centres de ressources SALTO - 46 Les dates limites de soumission - 46  PUBLICATIONS - 47  Politique de jeunesse / structures et infrastructures 48  Dossiers de l'animateur - 48
Le cadre du programme
Le cadre du programme
Les centres de ressources SALTO - 46 Les dates limites de soumission - 46  PUBLICATIONS - 47  Politique de jeunesse / structures et infrastructures 48 Dossiers de l'animateur - 48 Dossiers inématiques - 48 Services volontaire - 48 Formations - 48
Le cadre du programme
Le cadre du programme
Le cadre du programme
3 1)
Le cadre du programme

#### LÉGENDE





Offres pour maisons de jeunes

Offres pour associations of organisations de jeuneme

Offres pour groupes de jeuriesse

loêne noire i cette offre s'adresse au groupe cible. icône grise: cette offre ne s'adresse pas au groupe cible.

## INTRODUCTION

Vous trouvez ici un aperçu global des actions du SNJ en faveur des maisons de jeunes, des associations de jeunesse ou de groupes de jeunes informels. Des icônes à côté de chaque titre indiquent à quel groupe cible s'adresse l'offre en question. Les nouveautés sont marquées par le symbole.

Dans cette brochure il ne nous est pas toujours possible de donner la date exacte ou les informations complètes pour chaque événement ou formation. C'est pourquoi nous vous conseillons vivement de vous référer à nos sites internet :

#### www.snj.lu

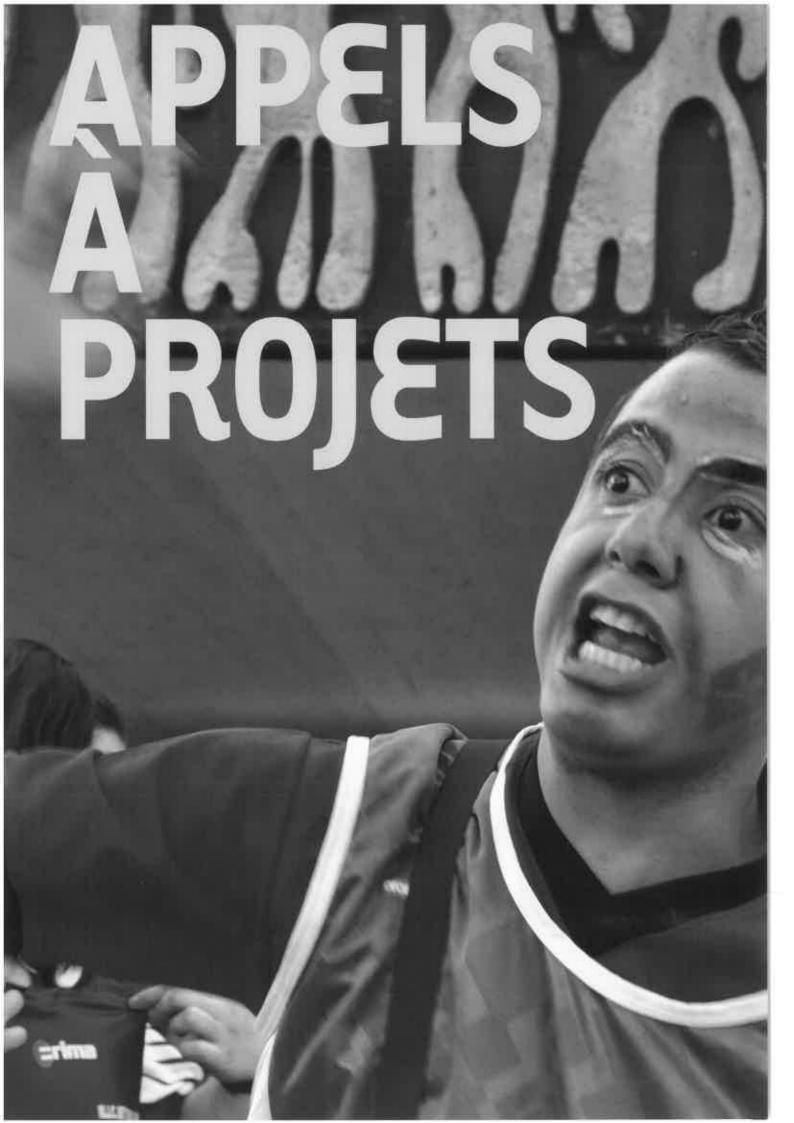
Dossiers détaillés sur les divers services du SNJ, formulaires et publications complémentaires ;

#### www.youthnet.lu

Agenda des formations et nouvelles du secteur jeunesse ;

Outre les offres présentées dans le présent document, le SNJ élabore régulièrement des projets pilote. Il se peut donc toujours que nous vous contactions pour de pareils sujets au cours de l'année. D'autre part vous avez certainement vos propres idées de projets. Sachez que le SNJ est à votre écoute et nous ferons de notre mieux pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à nous contacter.

Les photos de la présente brochure ont été réalisées aux maisons de jeunes de Mondorf et de Rédange. Un grand Merci à leurs équipes éducatives et à leurs jeunes.







#### Contact Kim Schortgen T 247-86 47 9

G 621 377 039 E kim.schortgen@snj.etat.lu

#### Gary Muller

T 247-86 47 0 G 621 377 040 E gary.muller@snj.etat.lu

(\*): ouverts aux jeunes musiciens et aux éducateurs des maisons de jeunes dans le cadre de la formation continue des éducateurs des maisons de jeunes. Des ateliers sur demande pourront être organisés en concertation avec les responsables du programme de promotion de la créativité des jeunes et selon les limites budgétaires disponibles.





La « Nuit du sport » est en train de devenir un élément fixe du calendrier annuel du secteur de la jeunesse. En 2011, 13 communes ont participé à cet événement et plus de 3.000 participants ont pu tester une ou plusieurs des 70 disciplines sportives. La quatrième édition de la Nuit du Sport aura lieu 12 mai 2012.

Les maisons de jeunes sont invitées à mobiliser leur commune ainsi que les associations sportives pour participer à cet événement. Les organisateurs recevront un cahier de charge décrivant les modalités pratiques.

L'objectif de l'initiative est de permettre aux jeunes de découvrir d'une manière attractive de nouvelles activités sportives et de trouver goût aux activités physiques. Ce projet permet également de renforcer les liens entre les maisons de jeunes, leurs communes et les associations sportives locales et régionales.

Les activités organisées doivent avoir un caractère original et cibleront les jeunes de 12 à 20 ans. Les communes participant à l'événement doivent proposer une série d'au moins trois activités différentes organisées dans un même lieu et dans un cadre festif.

Voici quelques exemples d'activités :

- Tournoi de beachvolley, bungee into the dark, Bodykicker, Dunking contest
- Ateliers sportifs : Plongée nocturne, pédalo et kayak, escalade

La nuit du sport est organisée au niveau régional ou local par les communes en coopération avec les associations sportives et les maisons de jeunes. Ces activités seront soutenues par le SNJ et le Département ministériel des Sports :

conseil et recherche de synergies;

- prêt de matériel: tentes,...;
- mise à disposition d'eau et de fruits offerts par Cactus SA:
- promotion commune de l'action par la presse, des affiches, des dépliants et le site internet www.nuitdusport.lu
- soutien financier

Les maisons de jeunes, les associations ou les communes désireuses de s'associer à l'activité, sont priées de contacter le SNJ jusqu'au 1er novembre 2011 au plus tard.





# Contact Kim Schortgen T 247-86 47 9 G 621 377 039 E kim.schortgen@snj.etat.iu

Gary Muller
T 247-86 47 0
G 621 377 040
E gary.muller@snj.etat.lu



#### PROGRAMME DE PROMOTION DE LA CREATIVITÉ DES JEUNES

Le festival On Stéitsch offre aux jeunes une plateforme pour présenter leurs créations et se présente comme un tremplin vers d'autres horizons. Bien que la musique soit prédominante, d'autres disciplines sont aussi très fortement représentées: danse, théâtre, vidéo, arts plastiques. En tout 200 artistes et groupes d'artistes ont participé à l'édition 2011.

On Stéitsch permet également de présenter au public des projets réalisés par des jeunes ou encore des initiatives visant particulièrement les jeunes et qui ne sont pas nécessairement du domaine artistique. Pour participer au festival On Stéitsch, les stands doivent comprendre au moins un élément interactif.

La prochaine édition du festival On Stéitsch aura lieu le 29 septembre 2012.

Si vous connaissez un groupe de jeunes musiciens, de danseurs ou d'autres artistes que vous voulez promouvoir, contactez les coordinateurs du festival au plus tard jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2012.



### Later - Prospinst -

Vous avez des jeunes musiciens qui cherchent une salle de répétition respectivement des possibilités d'avancer avec leur band ?

Des salles de répétition pour groupes de musique de jeunes sont en train d'être aménagées dans une douzaine de maisons de jeunes à travers tout le pays. Les maisons de jeunes qui disposent d'une salle de répétition peuvent demander au SNJ le label « Proufsall » qui certifie que dans cette salle de répétition les jeunes musiciens reçoivent un accompagnement individualisé, se voient offerts des workshops permettant de se perfectionner, ont la possibilité d'enregistrer des chansons et, dans certains cas, auront la possibilité de se produire sur une des scènes nationales.

Les maisons de jeunes aspirants au label doivent désigner un responsable assurant le suivi du projet. Le responsable doit obligatoirement participer à la formation «Label Proufsall» dont la prochaine édition de cette formation aura lieu les 11 et 12 janvier 2012 (deux matinées).

L'accompagnement individualisé des groupes de musique est assuré par le biais du responsable et des musiciens-conseils engagés par le SNJ.

Différents ateliers seront offerts aux groupes de musique. A cet effet, le SNJ travaille avec un réseau étendu de structures socio-culturelles du Luxembourg et de l'étranger afin de pouvoir offrir des workshops et des formations de qualité.



Les groupes, répétant dans l'une de ces salles, affichant un potentiel suffisant vont se voir proposer des workshops individualisés correspondant à leurs besoins :

#### Par exemple:

- Les métiers de la musique
- La culture HipHop: rythmes, écritures, enregistrement
- Accompagnement scénique
- Gestion administrative d'un groupe

Le SNJ a établi des partenariats avec différentes scènes nationales afin de pouvoir proposer aux groupes de musique des places sur des scènes nationales adaptées à leur profil. Afin de découvrir de nouveaux talents, le SNJ organise tous les deux ans un «songcontest» dont la prochaine édition aura lieu en 2013 et l'appel à participation sera lancé au printemps 2013.

Vous avez un groupe de jeunes musiciens dans votre maison de jeunes, respectivement dans votre organisation qui a envie de faire de la musique et qui veut profiter de l'un ou l'autre volet de cette offre ?

Le SNJ coproduit des spectacles avec des jeunes dans le domaine du théâtre et de la danse. En 2001, il s'agissait du projet «Empreintes», un spectacle de théâtre réalisé par la Kulturfabrik, en collaboration avec la maison des jeunes de Bettembourg et du festival de HipHop «Kool Jam» organisé par les maisons de jeunes Amigo, Bridel-Steinsel et l'association de jeunes «Kool73Herc».

De cette façon, le SNJ donne l'occasion à de nombreux jeunes de monter une première fois sur scène dans le cadre d'un projet prestigieux, respectivement de faire leurs premières expériences dans le domaine de l'organisation et de la coordination d'un projet de plus grande envergure.

Vous avez des idées pour des projets dans un domaine artistique à réaliser en coproduction avec le SNJ ? Contacteznous.

Vous avez des jeunes qui ont de nouvelles idées et qui souhaitent lancer des actions et des initiatives dans un domaine comme les beaux-arts, la photographie, la littérature ou la danse ?

Le SNJ est toujours intéressé à développer de nouveaux projets dans le domaine de la créativité des jeunes. Contactez-nous.

### cc reachronconrouns »

#### Date

Mars 2012

#### Lieu

Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck à Diekirch

#### Programme

Pendant un après-midi les jeunes auront la possibilité de préparer un menu à trois plats sous le regard bienveillant de deux cuisiniers professionnels. Le soir, un jury dégustera les plats et remettra le trophée du gagnant à l'équipe vainqueur.

#### Inscription

Par retour de fax des fiches d'inscription qui seront envoyées fin février 2012.



#### Contact

Nordstadjugend asbl T 80 91 65 F 80 42 43

🖺 nordstadinfo@jugendhaus.lu



### Contact

Kim Schortgen

T 247-86 47 9

**G** 621 377 039

E kim.schortgen@snj.etat.lu

#### Gary Muller

**T** 247-86 47 0 **G** 621 377 040

E gary.muller@snj.etat.lu







#### PROGRAMMES ET STRUCTURES SOUTENANT LA TRANSITION DE JEUNES VERS LA VIE ACTIVÉ

A partir de janvier 2011, le SNJ met un accent particulier sur le soutien de la transition des jeunes vers une vie active et autonome. Les deux principes de base qui guident les actions du SNJ sont « créer des opportunités » et « créer des liens ». Le public-cible prioritaire, mais non-exclusif sont les jeunes qualifiés comme « Not in employment, education or training (NEET) ».

Il s'agit d'une part des programmes de service volontaire et d'autre part des projets d'activation.

#### Cadre légal

Au Luxembourg, le service volontaire des jeunes est réglé par la loi du 31 octobre 2007 sur le service volontaire des jeunes. Il s'agit d'une activité à plein temps, non lucrative et non rémunérée, au bénéfice de la collectivité et qui est de la part du volontaire l'expression d'une décision libre et personnelle.

La durée minimale est de 3 mois alors que la durée maximale ne peut dépasser en principe les 12 mois. La loi confère un statut spécial aux volontaires et règle les obligations et droits des volontaires et des organisations de service volontaire. Les organisations qui souhaitent s'investir dans un des programmes coordonnées par le SNJ doivent demander un agrément comme organisation de service volontaire.

## Le Service volontaire de coopération (SVC)

Le service volontaire de coopération permet aux jeunes résidants de partir dans un des pays en voie de développement pour y participer à un projet concret de coopération. Ce programme a été mis en place en partenariat avec la Direction de la Coopération du Ministère de Affaires Etrangères et le Cercle des organisations non-gouvernementales de développement (ONGD). Les volontaires sont envoyés par des organisations d'envoi agréées en tant qu'ONGD et en tant qu'organisation de service volontaire.



#### Contact

Nadine Ruppert

1 247-68 49 4

F 46 41 86

🖺 nadine.ruppert@snj.etat.lu

#### Le Service volontaire européen (SVE)

Le Service volontaire européen permet aux jeunes de vivre une expérience enrichissante dans le cadre d'un projet d'utilité publique à l'étranger. Il s'adresse à des jeunes résidants au Luxembourg qui désirent s'investir dans un projet de service volontaire dans un autre pays. Le programme cofinance également l'accueil de jeunes volontaires étrangers accueillis par une organisation luxembourgeoise.

Plus de détails sur les modalités du SVE sont fournis à la page 44



#### Contact

Georges Zaimst
T 247-86 48 2
F 264 83 18 9
E georges.zeimet@snj.etat.lu
I www.snj.lu/europe



### Informations générales,

## demande d'agrément



#### Contact Nathalie Schirtz

T 247-86 46 1 F 46 41 86

E nathalie.schirtz@snj.etat.lu ! www.snj.lu



Le service volontaire d'orientation permet aux jeunes résidants de vivre une expérience enrichissante dans une organisation d'accueil au Luxembourg. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences pratiques et un accompagnement personnalisé vers un emploi ou une formation qualifiante. Le Service National de la Jeunesse propose un encadrement adapté aux besoins des jeunes, la mise à disposition d'une personne de référence auprès de ses antennes régionales et la prise en charge des tâches administratives liées au projet SVO.



#### Contact

Martine Lentz T 247-86 46 7 F 46 41 86 E martine,lentz@snj.etat.lu I www.snj.lu



A partir de septembre 2011, il sera également possible d'accueillir et d'envoyer des volontaires dans le cadre de ce nouveau programme, qui soutient plus particulièrement l'engagement civique des jeunes dans la société.



Contact

Nadine Ruppert
T 247-86 49 4
F 46 41 86
E nadine.ruppert@snj.etat.lu



#### PROJETS D'ACTIVATION

En-dehors du service volontaire d'orientation, le SNJ a développé une série d'autres projets favorisant la transition des jeunes vers la vie professionnelle.

\*

# Martine Lentz T 247-86 46 7 F 46 41 86 E martine.lentz@snj.etat.lu

Bock Drop !!! est une initiative du Service National de la Jeunesse, du Service de l'Orientation Professionnelle de l'ADEM, de l'Action Locale pour Jeunes et des maisons de jeunes à travers le pays. Bock drop !!! a été développé suite à une initiative des maisons de jeunes de la région ES.

Bock drop !!! consiste à organiser au niveau local des sessions d'informations à destination des jeunes, traitant les questions liées à la vie active et faisant intervenir des agents des services spécialisées et d'autres experts en la matière.

Ces sessions permettent de responsabiliser les jeunes par rapport à leur avenir ainsi que de leur donner les informations et contacts utiles.

Le Portail bilingue <u>anelo.lu</u>» s'adresse à tout jeune recherchant des renseignements utiles à propos de son futur professionnel. Les informations affichées s'articulent autour de 3 catégories, à savoir travailler, faire des études ou bien encore avoir une activité

intermédiaire (p.ex. un service volontaire).

Sur <u>beruffer.anelo.lu</u>, les jeunes peuvent trouver les différents métiers ainsi que les formations correspondantes au Luxembourg et à l'étranger et entrer en contact avec les professionnels de l'orientation. À ce module s'ajouteront au fur et à mesure d'autres modules et outils en vue de réaliser ses premiers pas vers le marché de travail.

Le site internet <u>www.aneio.lu</u> se présentera dans les prochains mois dans un nouveau

«look and feel» afin de faciliter l'accès aux informations et de permettre aux travailleurs de jeunesse de guider les jeunes plus facilement dans leur recherche. Voir aussi page 31

#### PORTFOLIO FIR LONKER

Le Portfolio est un dossier personnel pour jeunes qui incite à documenter systématiquement ses expériences d'apprentissage, que ce soit dans le domaine scolaire, périscolaire ou des loisirs. Une partie du portfolio est réservé à la documentation des efforts entrepris pour accéder à un emploi.

L'agencement du portfolio est inspiré par l'ordre logique d'un curriculum vitae. Ainsi, il est prévu de classer les certificats et pièces selon 5 catégories :

- Mes données personnelles
- Mon parcours scolaire
- Mon parcours extrascolaire
- Mes loisirs
- Mes démarches

Le site Internet du SNJ: <a href="www.snj.lu/portfolio">www.snj.lu/portfolio</a> comprend des informations supplémentaires ainsi qu'un certain nombre de modèles de certificats de participation.



Contact
Martins Lentz
T 247-86 46 7
F 46 41 86
E: martine.lentz@snj.etat.lu





## Contact

Jana Gorge T 247-86 46 6 F 46 41 86 E jana.gorge@snj.etat.lu



#### ANTENNES REGIONALES

Le SNJ dispose de cinq antennes chargées de la mise en œuvre au niveau régional des programmes du SNJ dans le domaine de la transition des jeunes vers la vie active.

Les missions des agents des antennes régionales s'articulent autour de 2 axes :

- Le suivi des jeunes participants au service volontaire d'orientation ainsi que le contact avec les organisations accueillant ces volontaires. L'accompagnement personnalisé des jeunes implique la coopération et la mise en réseau de tous les acteurs susceptibles d'offrir un service à ces jeunes.
- La mise en œuvre d'autres projets d'activation selon les spécificités et circonstances régionales et locales.

#### Antenne régionale Centre / siège du SNJ-laymonde BAUER

138, boulevard de la Pétrusse

L-2330 Luxembourg

F 46 41 86

T 247-86 48 1 © 621 377 073

€ raymonde.bauer@snj.etat.lu

#### Jeff KARIER

T 247-86 48 0

G 621 377 009

E jeff.karier@snj.etat.lu

#### Antenne régionale Est

23, route de Trèves

L-6793 Grevenmacher

T 247-86 48 9 ou 26 74 50 60

F 26 74 50 65

#### Raphaël KNEIP

G 621 377 072

🖪 raphael.kneip@snj.etat.lu

#### JII STEINES

T 247-86 49 5

@ 621 377 015

E jil.steines@snj.etat.lu

#### Antenne régionale Nord

29, avenue de la Gare

L-9233 Diekirch

1 247-86 44 5 ou 26 80 04 28

F 26 80 05 22

#### Tatiana LEIJTEN

**3** 621 377 576

🖺 tatiana.leijten@snj.etat.lu

#### Myriam RIETSCH

**3** 621 377 575

E myriam.rietsch@snj.etat.lu

#### Antenne régionale Sud

7, rue des Artisans

L-3712 Rumelange

# 247-86 43 5 ou 26 56 03 79

F 26 56 04 23

#### Cindy JUNK

**G** 621 377 008

E cindy.junk@snj.etat.lu

### Romi WERNER

**G** 621 377 574

E romi.werner@snj.etat.lu

#### Antenne régionale Sud/Ouest

10, rue J. B. Gillardin

L-4735 Pétange

F 26 65 01 82

#### Yves PUTZ

T 247-86 40 5

621 377 014

E yves.putz@snj.etat.lu

#### Perrine GOLINVAUX

T 247-86 40 4

G 621 377 007

perrine.golinvaux@snj.etat.lu



SOUT AU TRAW



#### Contact

Claude Bodeving

T 247-86 46 9 F 46 41 86

E claude.bodeving@snj.etat.lu

I www.snj.lu/qualite





(réservé au secteur conventionné)

Le SNJ soutient les démarches dans le cadre de l'assurance-qualité à quatre niveaux:

#### Financement de projets

Les projets «assurance-qualité» prévus dans le cadre de la convention avec le ministère de la Famille et de l'Intégration sont soutenus financièrement par le SNJ. La fiche spécifique « projet assurance-qualité 2012 » peut être téléchargée sur le site Internet du SNJ.

## Accompagnement par un expert

Une consultation par un expert externe pour la mise en place et la conceptualisation du projet assurance-qualité est offerte sur demande.

#### Conseil pour la conceptualisation «travail décentralisé»

Le SNJ propose à partir de l'année 2011 un soutien individuel en ce qui concerne le travail décentralisé.

Sur demande il y a la possibilité d'être conseillé par un expert externe en ce qui concerne la rédaction et mise en place d'un concept sur le travail décentralisé («opsichend Jugendaarbecht»).

#### Conseil pour projets dans le domaine de la prévention

Pour mettre en place vos projets dans la prévention des dépendances, vous pouvez bénéficier de l'expertise d'experts du Centre de Prévention des Toxicomanies. Suivant votre demande, ils pourront assister votre équipe dans le choix et la mise en œuvre des activités et de leur mise en contexte dans votre travail de prévention. Afin de pouvoir garantir cette consultation, il est

important d'introduire les projets en question au moins deux mois avant leur déroulement.

#### Formation continue

Une formation spécifique sur le processus d'assurance-qualité est proposée dans le cadre du programme de formation continue.

#### Supervision

Sur demande il y a la possibilité d'une supervision pour l'équipe d'une maison de jeunes respectivement pour plusieurs maisons de jeunes. Les détails (heures prises en charge, superviseur, participants ...) seront précisés lors d'un premier entretien.





tionné)

#### SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS EDUCATIPS

 Projets dans le cadre de l'assurancequalité (réservé au secteur conven-

 Projets dans le domaine de la citoyenneté des jeunes (ouvert à tout organisme travaillant avec des jeunes).

Un projet est considéré comme faisant partie du le domaine de la citoyenneté s'il vise à renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une participation active à la société civile démocratique.

Des projets « citoyenneté des jeunes » peuvent avoir lieu dans les domaines suivants (liste non exhaustive) :

- la démocratie active (forums, ...) ;
- intégration ;
- egalité des chances;
- prévention primaire;
- projet pédagogique novateur.

Les critères de sélection sont: objectifs, pertinence, conception, faisabilité, groupecible, nombre de bénéficiaires, plan d'évaluation.

Pour plus d'informations voir aussi le dossier thématique «Education à la citoyenneté: Actions et projets».

La fiche de demande « projets citoyenneté 2012 » peut être téléchargée sur le site Internet du SNJ.





## Contact Claude Bodeving

T 247-86 46 9

F 46 41 86

E claude.bodeving@snj.etat.lu

I www.snj.lu/qualite

#### 3. Créations de jeunes

(réservé à des groupes de jeunes)
Il doit s'agir de projets initiés par des
groupes de jeunes ayant comme objectif
une création artistique avec et pour des

jeunes, donc à caractère éducatif et

participatif.

La fiche de demande « projets créativité 2012 » peut être téléchargée sur le site internet du SNJ.



#### Contact

Gary Muller

T 247-86 47 0

F 46 41 86

🖪 gary.muller@snj.etat.lu





### surodesk

Programme «Jeunesse en action» Détails : voir page 44-46.

Autres programmes internationaux

Le bureau d'Eurodesk Luxembourg peut assister les organisateurs dans leurs recherches de cofinancements par des programmes européens.

Le site Internet européen d'Eurodesk comprend une collection actualisée des majeures sources de financement européennes.



Contact

Eurodesk

Lia Kechagia

T 26 29 3-219

F 26 29 3-203

E lia.kechagia@info.jeunes.lu www.eurodesk.org

#### SOUTIEN FINANCIER PAR LE MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION

#### Secteur conventionné

La «loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique » (loi ASFT) définit le cadre général du soutien donné par le ministère da la Famille et de l'Intégration.

Complétée par un règlement grand-ducal pour le volet «jeunesse», la loi règle les conditions à remplir par une association désirant offrir un service professionnel pour jeunes dans un des domaines suivants :

- rencontre
- animation
- information
- formation

Des informations plus détaillées peuvent être obtenues auprès du ministère.

La loi ASFT ainsi que le règlement grandducal relatif au secteur de la jeunesse peuvent être téléchargés depuis le site <a href="https://www.snj.lu">www.snj.lu</a> (rubrique «Législation»).

#### Subsides annuels aux mouvements de jeunesse

Le ministère peut prendre en charge des frais de secrétariat et de fonctionnement des associations de jeunesse à caractère national.

#### Plan Communal Jeunesse

Le ministère peut accorder à des communes des subsides pour l'élaboration d'un « Plan Communal Jeunesse »



#### Contact

Des renseignements supplémentaires sur le soutien financier accordé par le ministre peuvent être obtenus auprès de ; Ministère de la Famille et de l'Intégration Département Jeunesse

T 247-865 30

F 467 454

E jacques.wenner@fm.etat.lu

1 www.fm.etat.lu



#### Contact Claude Bodeving

T 247-86 46 9
F 46 41 86
C claude.bodeving@snj.etat.lu
Soutien au travai I avec les
jeunes



#### ATTESTATION DE L'ENGAGEMENT

L'attestation de l'engagement est une mesure de reconnaissance officielle de l'engagement bénévole des jeunes prévue par la loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse.

#### Objet de l'attestation

Grâce aux activités des organisations de jeunesse, les jeunes font des expérience formatrices et acquièrent de nombreuses compétences qui peuvent être utiles pour la vie professionnelle :

- Compétences organisationnelles
- Compétences sociales (travail d'équipe; communication; gestion de conflits, encadrement et animation de groupes, compétences interculturelles)
- Compétences techniques
- Compétences informatiques
- Compétences artistiques
- Esprit d'initiative

L'objectif de l'attestation de l'engagement, signée par le ministre, est de documenter ces compétences.

#### Critères

Les critères pour pouvoir bénéficier d'une attestation sont régis par le règlement grand-ducal sur la jeunesse du 9 janvier 2009.

L'attestation peut être délivrée aux jeunes aui :

- sont âgés d'au plus 30 ans et
- ont suivi une formation d'au moins 150 heures dans le secteur jeunesse ou dans le domaine socioculturel, socio-éducatif ou sportif ou la formation prévue dans le cadre du service volontaire des jeunes et
- se sont engagés au moins pendant 400 heures dans une organisation de jeunesse ou dans le cadre d'un projet de groupe de jeunes.

#### Introduction de la demande

La demande est à rédiger par le candidat et l'organisation sur un formulaire spécifique du Service National de la Jeunesse.



## CONGÉ-JEUNESSE

Le congé-jeunesse permet la participation de bénévoles à des stages, journées ou semaines de formation, cours, sessions ou rencontres à l'intérieur du pays et à l'étranger. Le congé-jeunesse permet également à des responsables d'activités éducatives pour jeunes de disposer de jours de congé supplémentaires.

Le congé-jeunesse constitue une période de congé supplémentaire, dont les indemnités sont prises en charge par l'Etat. Les demandeurs doivent exercer une activité professionnelle dans le secteur public ou privé, respectivement une activité professionnelle indépendante ou libérale.

Sont éligibles pour l'obtention du congéjeunesse, les activités suivantes :

- a. la formation et le perfectionnement d'animateurs de jeunesse;
- b. la formation et le perfectionnement de cadres de mouvements de jeunesse ou d'associations culturelles et sportives pour autant que les activités de formation et de perfectionnement visent essentiellement les jeunes;
- c. l'organisation et l'encadrement de stages de formation ou d'activités éducatives pour les jeunes.

Les conditions détaillées ainsi que le formulaire de demande d'octroi d'un congéjeunesse sont affichés sur le site Internet du SNJ (rubrique « Organisations »).



#### Contact Netty Sheehan

T 247-86 45 1 F 46 41 86

E netty.sheehan@snj.etat.lu



Contact
Anouk Kopriwa
T 247-86 46 4
F 46 41 86
E anouk.kopriwa@snj.etat.lu



#### SÉCURITÉ LORS DES ACTIVITES DE LOISIRS

Depuis plusieurs années le domaine de la sécurité lors des activités de loisirs a été un champ de travail privilégié, il a débouché sur plusieurs mesures concrètes:

- En novembre 2007 les organisations qui approuvent la charte élaborée au sein de la Commission Consultative à la Formation d'Animateurs de Loisirs ont confirmé l'adhésion officielle à cette charte « Prévention des risques lors des activités avec les jeunes ».
- En novembre 2007 une version revue par l'ITM du document pédagogique pour responsables de groupes de jeunes comprenant des recommandations pratiques pour prévenir les risques a été présentée aux animateurs. Cette publication, éditée dans la série des dossiers de l'animateur de la «commission consultative à la formation», peut servir comme document de base lors des formations pour aide-animateurs ou animateurs offertes par les différents organismes de jeunesse actifs dans ce domaine. La distribution se fait par le biais de ladite commission.
- En 2009 une nouvelle publication « Bosses et Bobos » a été éditée dans la série des dossiers de l'animateur de la commission consultative à la formation. Il s'agit d'un manuel qui fournit des tuyaux utiles en matière des gestes de premiers secours qui pourra s'avérer indispensable aux équipes d'animateurs responsables de la prise en charge des enfants et des jeunes.
- L'offre de différentes formations spécialisées pour responsables de groupes de jeunes, comprenant des formations de premiers secours, de prévention des risques lors des activités «outdoor»,...
  Un stage de formation sur le 1er secours : «Les bobos du camp» est prévu pour le 26 novembre 2011.
- Le programme est publié dans le programme annuel du SNJ et sur le site Internet <a href="http://agenda.snj.lu">http://agenda.snj.lu</a>



### PRÉT DE MATERIEI

Le service de prêt de matériel du SNJ gère un stock important de matériel pour les besoins des manifestations et activités des différentes organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping qui permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement indispensable, mais à usage peu fréquent nécessitant un entretien compétent et suivi.

Le service de prêt est ouvert au public tous les jeudis entre 7 heures du matin et 15.00 heures. Durant les autres jours ouvrables, les réservations peuvent être faites par téléphone, fax ou e-mail.

Le prêt vous est toujours remis un jeudi et le matériel devra être rendu un mercredi (suivant le délai fixé dans le contrat de prêt).



#### Contact

Dépôt Walferdange
Marc Fetter
97, rue de l'église
L-7224 Walferdange
T 247-86 42 5
F 33 40 15
E walferdange@snj.etat.lu





#### Contact

Renseignements et réservations :

Vincent Villain

T 247-86 49 1

F 89 92 48

E vincent.villain@snj.etat.lu

1 www.base-nautique.lu

## 

#### VAKANZ AM LAND

L'offre «Vakanz am Land » regroupe des séjours actifs (aventure, nature, sports nautiques, techniques «vidéo ») pour groupes de jeunes dans divers centres SNJ pendant les vacances d'été et s'adressent aux communes, maisons de jeunes, clubs de jeunes, foyers,... L'animation pendant la journée est assurée par l'équipe sur place. Ces animations s'adressent uniquement aux groupes et non aux individuels. Les groupes doivent néanmoins être accompagnés d'un responsable.

#### ومنصفا والمارا اسوالمنفاة جونال

En coopération, le département ministériel des Sports et le SNJ proposent des activités d'initiation et de découverte aux sports nautiques et de plein air sur et autour du lac de la Haute-Sûre.

#### Activités proposées

I Eastallo et tallo e e e e e e e	Nombre de participants : max. 10 personnes
1-VTT	Nombre de participants : max. 10 personnes
	Nombre de participants : max. 16 personnes
A fundamental services and record	Nombre de participants   max. 16 personnes
INVIDENTAL EXPLORATION AND ARREST	Nombre de participants : max. 10 personnes
A street the reported as a second	Nombre de participants : max. 10 personnes
5 mmm 1 2 2 2 2 2 2	Nombre de participants : max. 16 personnes
- Age	l'offre s'adresse à des jeunes à partir de 11 ans
- Prix	120 € par groupe et par jour
- Durée	10:00-12:30 et 13:30-17:00
- Dates	du 16 juillet au 24 août 2012

Il est possible de faire des séjours prolongés dans l'auberge de jeunesse de Lultzhausen T 26 88 92-01 / F 26 88 92-02 / E lultzhausen@youthhostels.lu

- À apporter - - - - - - - - - pique-nique + boissons ou réserver un repas à l'auberge de jeunesse de Lultzhausen

## \*

#### Contact

Renseignements et réservations :

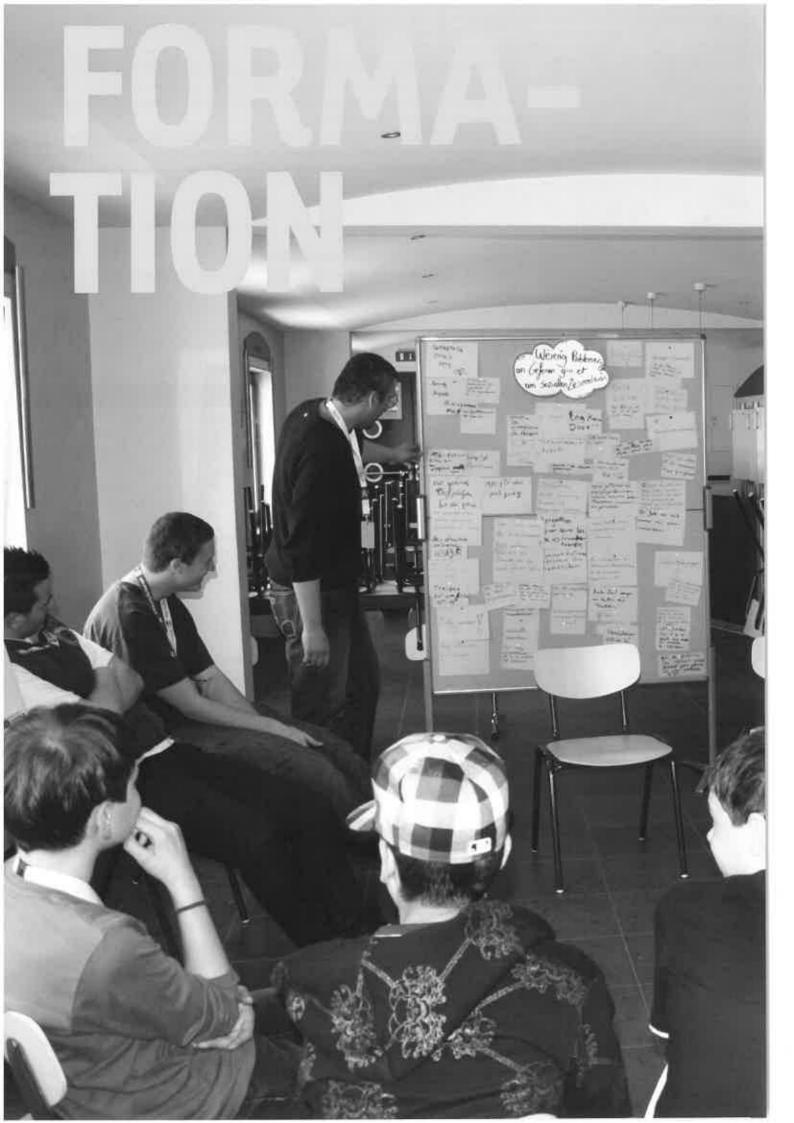
Philippe Schleich
T 247-86 42 0
F 30 75 25
E philippe.schleich@snj.etat.lu

#### Date to the last of the last state of

En collaboration avec l'association «CNL-Waterski», le SNJ offre des journées sports nautiques sur la Moselle entre Bech-Kleinmacher et Schwebsange.

#### Activités proposées :

	Dates	-		-	-	-	-	-	-	-	4			1er juillet jusqu'au 15 août 2012
	Nomb	re	de	D	eri	iic	p	an	its	-	-		-	max. 15 personnes
	ège			-		=		_	-	-	4			min. 12 ans
-	- Durée	- (			-	-	-	-	-	-				9.30-16:30
	Aapp	Ol	ter	-	-					-		-	-	pique-nique + boissons
	Deiv	-	-		-		į,	000	į.	-			_	sur demande



# FORMATION

La présente rubrique regroupe les offres de formation organisées par le SNJ : formations pour bénévoles, formations pour professionnels et formations pour personnes en mesure d'emploi. La formation continue pour le personnel éducatif professionnel est organisée par le SNJ en coopération avec différents partenaires.

Les questions relatives à la formation de bénévoles (aide-animateur, animateur, co-pilote, cycle de spécialisation) sont traitées au sein de la Commission Consultative à la Formation, regroupant tous les partenaires proposant des formations sanctionnées par le brevet d'aide-animateur ou d'animateur.





## FORMATION CONTINUE DU CENTRE SNJ HOLLENFELS

#### Éducation au développement durable en 2011/12

Formation continue en collaboration avec le SCRIPT : pour plus d'information et les incriptions visitez le site : http://focoweb.script.lu

# Contact Centre SNJ Hollenfels Michel Grevis T 247-86 43 0 F 30 87 44

E hollenfels@snj.etat.lu

DAT	HORAIRE	TITHE
20.10.2011 27.10.2011	15:00 - 18:00 15:00 - 18:00	Naturlandschaften und Lebensräume Luxemburge 1 Die typischen Waldgesellschaften des Gutlandes (Naturlandschaft und die Baggerweiher von Remerschen (Landschaft aus Menschenhand).
03,12,2011	16:00 - 22:00	Mit Gruppen nachts in die Natur Sinnliche Erfahrung von Natur und Nacht, Erleben eines achtsamen Umgangs mit dem Lebensraum und seinen nächtlichen Bewohnern und Vertrauen in die Dunkelheit und in die Gruppe
31.01,2012 07.02,2012 14.02,2012 28.02,2012	14:30 - 16:30 14:30 - 16:30 14:30 - 16:30 14:30 - 16:30	Nachhaltig Kochen mit Schulklassen Nachhaltige Ernährung, Kochtechniken für Gruppen, Aspekte der Hygiene bei Kochateilers und konkrete Umsetzungsstrategien für den Unterricht
19.04.2012	14:30 - 17:30	Waldpädagogik Wissen über den Wald, seine Bewohner und Pflanzen durch die Didaktik der Naturerlebnispädagogik.
28.04.2012 03.05.2012	15:00 - 18:00 15:00 - 18:00	Naturiandschaften und Lebenzräume Luxemburgs 2 Vielfalt der Pflanzengesellschaften im Syrtal (Naturiandschaft) und die Tagebaugebiete der Minette, Entstehung und Pflanzensukzession (Landschaft aus Menschenhand).
08.05.2012	14:30 = 17:30	Bienendidaktik Neue Resultate der aktuelien Bienenforschung und deren didaktische Aufarbeitung: vom passiven Beobachten zum aktiven Handeln.
24.05.2012	14:30 - 17:30	Teambuilding – coopération et communication par cies activités en nature permettre aux élèves et aux enseignants de se connaître en dehors du contexte scolaire, améliorer le climat au sein de la classe, favoriser ia communication et la coopération au sein de la classe, encourager l'élève à se surpasser et à prendre goût à l'effort.

#### NaturFormatioun

Pour plus d'informations sur la NaturFormatioun http://www.snj.public.lu/centres/hollenfels/naturformatioun/index.html





Claude Rodeving
T 247-86 46 9
F 46 41 86
E claude.bodeving@snj.etat.lu
www.snj.lu/qualite

#### FORMATION CONTINUE POUR LE PERSONNEL EDUCATIF

Le SNJ propose chaque année un cycle de formation continue pour le personnel éducatif des maisons de jeunes et des organisations de jeunesse.

Thèmes/formations du programme de formation continue 2012 (liste non exhaustive) :

- Poser des limites, des règles et des sanctions
- Pathologischer PC Internetgebrauch
- Jugend im Netz
- Droits et devoirs des jeunes
- Coolness Training
- Projektmanagement
- Gestion administrative d'un groupe de musique
- Kreatives Schreiben in der Kinderund Jugendarbeit
- Radio mit Jugendlichen
- Emotionale Kompetenz in der Kinderund Jugendarbeit
- Kompetenz im individuellen Gespräch
- Alkoholprävention in der offenen Jugendarbeit
- Motivierende Kurzintervention bei konsumierenden Jugendlichen
- Kreative digitale Fotografie
- Partizipation in der Arbeit mit Kindern und Jugendlichen
- Agir ensemble ici et ailleurs
- Drogemärecher

Pour les informations détaillées et les fiches d'inscription, prière de consulter la brochure de formation continue 2012. Elle peut être téléchargée sur le site du SNJ (Rubrique « Publications »).

Un nouveau site web commun <a href="https://www.enfancejeunesse.lu">www.enfancejeunesse.lu</a> offre un catalogue de formation continue de plusieurs structures actives dans le domaine de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes.

Il y a également la possibilité de demander une supervision pour l'équipe d'une maison de jeunes respectivement pour plusieurs maisons de jeunes. Les détails (heures prises en charge, superviseur, participants ...) seront précisées lors d'un premier entretien.

Le personnel d'une maison de jeunes doit suivre chaque année au moins 16 heures de formation continue (voir convention des maisons de jeunes). Pour la participation à des formations autres que celles publiées dans son programme annuel, le SNJ est chargé d'évaluer l'éligibilité de la formation en question. Une demande peut être introduite à l'aide du formulaire spécifique «formation continue / demande d'éligibilité » disponible sur le site.



### CONFERENCES THEMATIQUES

Deux conférences thématiques pour les professionnels du secteur jeunesse seront organisées en 2012 :

- «Jugandiëcher am öffentischen Raum»: une conférence du SNJ, du Syvicol, de l'Ordre des architectes et ingénieurs-conseils et de la Ville de Luxembourg (Service jeunesse). La conférence est prévue pour le 8 février 2012 (date à confirmer).
- «Jungenpädagogik»: une conférence du SNJ et du SCRIPT en partenariat avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et l'Entente des Gestionnaires des Maisons de Jeunes. Centre Convict, 4 & 5 octobre 2012.

Les textes et exposés de la conférence « Opsichende Jugendaarbecht » (travail décentralisé) de 2010 se trouvent sur le site du snj (www.snj.lu/qualite).

La publication des documents de la conférence «Jugend mit und ohne Gewalt » (SNJ, SCRIPT, 2010) peut être demandée auprès du SNJ.



#### FORMATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre du programme communautaire «Jeunesse en action», des animateurs bénévoles ou professionnels peuvent participer à des séminaires et formations à travers toute l'Europe. Ils peuvent aussi soumettre leur propre projet de formation internationale au programme «Jeunesse en action».

Le calendrier des formations et séminaires européens proposés par les agences nationales du programme Jeunesse en action, les centres de ressources SALTO ou d'autres types d'organismes se trouve sur le site : http://www.salto-youth.net/

Le Conseil de l'Europe à Strasbourg organise régulièrement des formations internationales dans ses centres de formation à Strasbourg et à Budapest. Des formations d'autres structures s'y ajoutent régulièrement. http://www.coe.int/t/dg4/youth/default fr.asp



#### Contact Georges Zelmet

T 247-86 48 2
F 264 83 18 9
E georges.zeimet@snj.etat.lu
I www.snj.lu/europe

Claude Rodeving
T 247-86 46 9
F 46 41 86
E claude.bodeving@snj.etat.lu



SNJ
Anouk Kopriwa
B.P. 707
L-2017 Luxembourg
T 247-86 46 4
F 46 41 86
E formation@snj.etat.lu
http://agenda.snj.lu



#### FORMATION POUR ANIMATEURS

Dans chaque association, il y a des jeunes qui montrent un fort intérêt à développer leurs propres idées et à assumer des responsabilités. Alors rien n'est plus logique que de soutenir ces jeunes dans leur développement personnel.

Par la formation « animateur », vous pouvez les orienter vers un brevet officiel dont profiteront le jeune et l'association. La formation prépare les jeunes à l'accompagnement de jeunes, à la prise en charge de leur sécurité affective et matérielle et les initie à diverses techniques d'animation.

Le brevet aide-animateur A s'adresse aux animateurs des activités de vacances dans les communes. Ces formations seront offertes par les communes ou les maisons relais.

Le cycle A a une durée minimale de 50 heures, dont au moins 30 heures de formation théorique.

Le brevet d'aide-animateur B s'adresse aux jeunes désireux de prendre des responsabilités dans une association de jeunesse ou de participer à l'organisation de colonies. Ils devront avoir participé à trois weekends de formation, une semaine de formation et un stage (colonie) de 8 jours pour acquérir le brevet B.

Pour avoir le brevet d'animateur C à la fin du deuxième cycle, le jeune suivra trois week-ends de formation, une semaine de formation et un stage de 8 jours (camp/colonie).

Chaque animateur C a la possibilité de

devenir animateur spécialisé (animateur D, p.ex animateur scientifique, animateur parc à cordes, etc.), chef de camp (animateur E) ou formateur (animateur F).

Les cycles D, E et F ont chacun une durée minimale de 25 heures (partie théorique et stage pratique).

Les formations du SNJ sont publiées dans le programme des activités pour jeunes (<a href="http://agenda.snj.lu">http://agenda.snj.lu</a>). D'autres organismes offrent ce type de formation, à savoir : CAPEL, Caritas, Croix-Rouge, FNEL, JEC, Lëtzebuerger Jugendpompjeeën, LGS, Service des Sports (Ville de Luxembourg) et UGDA. Toutes ces organisations sont représentées au sein de la commission consultative à la formation des animateurs.



La formation Co-Pilote permet à des jeunes fréquentant une maison de jeunes de s'engager activement dans l'encadrement bénévole des activités. La formation est organisée conjointement par le SNJ et la Croix-Rouge luxembourgeoise. Elle aboutit aux brevets d'aide-animateur B et d'animateur C avec la mention «Co-Pilote dans une maison de jeunes».

Pour la structure et les dates de formation, prière de consulter le dépliant « Formation Co-Pilote » 2011/12.

Un guide sur la formation (objectifs, structure, méthode pédagogique etc.), qui s'adresse au personnel éducatif des maisons de jeunes, ainsi que les dépliants et affiches sur la formation Co-Pilote sont disponibles auprès du SNJ.

TYPE DE FORMATION	THEME	DATE
Workshop	<ul> <li>Co-Pilote am Jugendhaus</li> <li>Radio am Internet</li> <li>Video</li> <li>Party-DJ</li> <li>Copilote am Jugendhaus- fir Jonker ab 12 Joer</li> </ul>	Sur demande dans une maison de jeunes
Semaine de formation	2 <sup>e</sup> cycle inscription: http://agenda.snj.lu	31.10.11 - 04.11.11
Workshop	Party-DJ	19.11.11
Workshop	Bobos du camp	26.11.11
Week-end	Gewalt an elo?	14.01.12 - 15.01.12
Week-end	Climbing	27.01.12 - 28.01.12
Week-end	Film- an Tountechnik liicht gemaach!	11.02.12 - 12.02.12
Semaine de formation	1 <sup>er</sup> cycle	18.02.12 - 25.02.12
Week-end	Treffpunkt Jugendhaus : Aktivitéiten am Jugendhaus	09.03.12 - 10.03.12
Week-end	Drogen	17.03.12 = 18.03.12
Semaine de formation	2 <sup>©</sup> cycle Inscription et informations supplémentaires. formation@croix-rouge lu	31.03.12 - 07.04.12
Samaine de formation	Formation transfrontalière	09.04.12 - 14.04.12
Week-end	Spill mat	28.04.12 - 29.04.12
Week-end	Digital Fotographie a Safer Internet (Bee Secure)	12.05.12 - 13.05.12
Workshop	Feierläscher	19.05.2012



#### Contact

SNJ

#### Anouk Kopriwa

BP 707

L-2017 Luxembourg

**T** 247-86 46 4

F 46 41 86

E formation@snj.etat.lu

Lëtzebuerger Jugendroutkräiz
Nurro Dos Santos
34, rue de Mamer / BP 51
L-8081 Bertrange
T 31 98 74 59 4
F 31 18 23
E formation@croix-rouge.lu





Contact

Centre SNJ Eisenborn

Adrien Promme
T 247-86 44 1
F 78 84 59
E adrien.promme@snj.etat.lu

#### FORMATION TRANSFRONTALIERE DANS LA GRANDE REGION

Dans le cadre de la coopération transfrontalière, les pays et régions de la Grande Région (Luxembourg, Wallonie, Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat) ainsi que le Liechtenstein organisent ensemble une formation pour animateurs bénévoles. La formation a comme but de compléter les compétences interculturelles dans l'animation d'activités et d'échanges dans la Grande Région.

La prochaine formation aura lieu du 9-14 avril 2012 au centre d'Eisenborn. Nous pouvons accueillir 4 participants luxembourgeois.

Le Centre d'Eisenborn propose dans le cadre du réseau Platform (www.platformnet.net) une formation pour animateur international. Le but du séminaire est de développer les capacités à accompagner et à gérer des groupes interculturels lors de rencontres et d'échanges internationaux. Le prochain stage va avoir lieu en printemps 2012 au Centre SNJ Eisenborn.



E david.raison@snj.etat.lu



#### SOUTIEN DE PROJETS DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

Le SNJ soutient des projets visant l'information des jeunes. Les projets peuvent s'inscrire dans un des contextes suivants :

- Création de sites Web (voir page 32)
- Développement de bases de données (voir page 33)
- Soutien dans le cadre du projet «Infopunkt» (voir page 35)

Si vous avez des activités à promouvoir au sein de l'agenda ou des nouvelles intéressantes pour les jeunes, vous pouvez les soumettre par e-mail à l'adresse suivante info@snj.etat.lu

#### Les sites spécialisés

Une série croissante de sites spécialisés complémentent le portail. Ils offrent un accès direct aux informations destinées à un public cible ou orientées autour d'un sujet spécialisé.

# popular de SV/

#### www.snj.lu

Accès direct aux informations du SNJ: calendrier des activités et formations avec possibilité d'inscription, nouveaux projets du SNJ, services de soutien aux projets des jeunes ou communes, formulaires et documents téléchargeables, liens sur des sites internationaux, etc.

#### www.snj.lu/europe

Section de l'Agence Nationale du programme «Jeunesse en action», qui y présente ce programme communautaire.

#### Newsletter SNJ (E-mail)

De manière régulière (en moyenne une fois par mois), le SNJ informe sur les nouvelles et les événements prochains via son courrier électronique.

Pour s'inscrire et se désinscrire, visitez la rubrique «Newsletter» sur le site du SNJ.



#### Le portail des jeunes

Le portail «youth.lu» s'adresse aux jeunes du Luxembourg et à tous ceux, qui travaillent dans le domaine de la jeunesse au Luxembourg. Ce portail constitue une porte d'entrée vers de multiples informations spécialisées. En parallèle, le portail permet de donner une visibilité plus grande au secteur de la Jeunesse du Luxembourg.

#### jobs.youth.lu - Portail jobs étudiant au Luxembourg

En 2010, le portail jobs.youth.lu regroupait 5.000 jeunes et plus de 800 jobs de 70 entreprises différentes. Les offres se situaient notamment dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, de la vente, de l'entretien, de la livraison, de la communication et de la bureautique. Le site est bien plus qu'un simple catalogue de jobs étudiant. De manière transparente, le site offre les tuyaux utiles pour les jeunes : astuces pour la recherche, pratiques courantes pour les candidatures, et les principales recommandations pour les entretiens d'embauche. Les entreprises de leur côté y trouvent les références importantes en ce qui concerne l'embauche d'étudiants pendant les vacances scolaires. Le projet «jobs.youth.lu» est un projet du Service National de la Jeunesse et du Centre Information Jeunes, en collaboration avec le Point d'Information Jeunes d'Esch/ Alzette.

#### stages,youth.lu - Portail stages au Luxembourg

Le site regroupe les offres de stages proposées notamment aux universitaires au Luxembourg. Le site comprend aussi un dossier d'information sur le cadre légal des stages, ainsi que sur les définitions des différents termes apparentés (stage obligatoire, stage d'insertion, apprentissage,...).

Le projet «stages.youth.lu» a été lancé par le SNJ, le Centre Information Jeunes et la Fédération des Jeunes Dirigeants (FJD). Depuis 2010, le ministère du Travail et de l'Emploi, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche collaborent sur la thématique.

#### www.anelo.lu

Le site «www.anelo.lu» constitue un premier portail d'information pour les jeunes diplômés au Luxembourg. Les jeunes qui ont fini leurs études secondaires ou supérieures trouvent les liens utiles regroupés sous les volets: travailler / se former / activités intermédiaires
Fin 2010, le site sera élargi de fonctionnalités afin d'informer les jeunes sur les métiers et les formations nécessaires.

#### cie-ep.anelo.lu

Le «contrat d'initiation à l'emploi – expérience pratique» (CIE-EP) a pour objectif d'offrir une expérience de travail pratique dans le but d'un accès définitif au marché de l'emploi. Le contrat CIE-EP» a été introduit par la loi du 11 novembre 2009 sur l'emploi des jeunes.

Le contrat CIE-EP est destiné aux jeunes demandeurs d'emploi diplômés de moins de trente ans et résidant au Luxembourg. La durée du contrat CIE-EP est de six mois au minimum et de vingt-quatre mois au maximum, un éventuel renouvellement compris.

Les contrats CIE-EP sont validés par le Ministère du Travail et de l'Emploi / l'ADEM. Durant un contrat CIE-EP, l'employeur verse au jeune une indemnité qui s'oriente au niveau de formation du jeune.

Les jeunes doivent s'inscrire et postuler sur le site Internet spécialement conçu pour les offres « CIE-EP »

# 1. Promotion des sites auprès

des jeunes
Les maisons de jeunes peuvent
promouvoir le projet auprès des
jeunes de leur maison et de leur

entourage (commune, quartier, région). Un kit complet leur est mis à disposition, comprenant dépliants et affiches.

2. Point de contact pour jeunes

De part ses missions d'information, chaque maison de jeunes est prête à servir de point de contact «doit4you» : avec le kit promotionnel fourni, vous pouvez facilement transformer un coin de votre maison de jeunes en «coin emploi» : borne Internet, premières réponses aux jeunes intéressés et aide à la rédaction de CVs ou à la préparation d'un premier entretien.



#### Contact

CIJ

Shave Colin (jobs, stages) T 26 29 3-202

. 20 20 0 200

F 26 29 3-203

E steve.colin@info.jeunes.l



#### Contact

SNJ

Jana Gorge (anelo, cie-ep)

1 247-86 46 6

F 46 41 86

E jana.gorge@snj.etat.lu



#### Contact David Raison

T 247-86 45 6 F 46 41 86 E david.raison@sni.etat.lu

#### Toward towards a comme

#### www.youthnet.lu - l'espace pour les professionnels et les bénévoles

Le site regroupe les informations suivantes :

- l'agenda des formations nationales et internationales
- les nouvelles importantes pour bénévoles et professionnels travaillant avec les jeunes.
- l'annuaire des organisations : le site reprend une liste des principales associations de jeunesse. La liste est constamment mise à jour par le SNJ.



envoyez un e-mail à : info@snj.etat.lu

Grâce à une option d'exportation, vous pouvez vous référer à l'agenda «youthnet» pour la mise à jour de vos carnets d'adresses et l'envoi de publipostages.

L'accès à l'outil d'exportation est réservé aux personnes engagées au sein du secteur jeunesse et se fait avec un login spécial. Contactez le SNJ pour recevoir votre carte d'accès gratuite et personnelle.

#### www.chalets.lu

Le site reprend les chalets ouverts aux groupes de jeunes encadrés. Ces centres d'hébergement sont couverts par une autorisation d'exploitation de la part du Ministre du Travail et de l'Emploi dont l'« Inspection du Travail et des Mines » a entre autres pour mission le contrôle du volet sécurité de telles installations. La liste est constamment mise à jour.

Le site permet aux gestionnaires des chalets de gérer les réservations en ligne. Alors utilisez le formulaire en ligne ou envoyez un e-mail à : info@lqs.lu

#### e-mail@jeunesse.lu



Dans le cadre du portail jeunesse, une association ou une maison de jeunes, un éducateur ou un animateur bénévole peuvent se faire créer une adresse de type «MJ-VilleX@jeunesse.lu» ou «Prénom. Nom@jeunesse.lu». Il s'agit d'une messagerie gratuite, disposant d'un filtrage anti-virus et anti-SPAM très avancées. Les avantages d'une adresse pareille sont multiples : le nom se laisse mémoriser facilement, et communiquer sans grande peine. La messagerie a été configurée à traiter les e-mails avec trois terminaisons différentes :

@jeunesse.lu / @jugend.lu / @youth.lu
Vous pouvez ainsi utiliser la terminaison de
votre choix, les trois restant opérationnelles
et menant vers la même boîte de réception.
Pour la réception des e-mails, le compte
« jeunesse.lu » offre trois possibilités :

#### 1. Webmail

Via l'interface <a href="http://mail.youth.lu">http://mail.youth.lu</a>, vous pouvez accéder à votre messagerie à l'aide d'un browser. Où que vous vous trouviez. Et sans publicité commerciale. Il suffit d'avoir un ordinateur avec connexion Internet.

#### 2. Accès IMAP/POP3

Si vous voulez travailler avec un programme de messagerie (Thunderbird, Outlook, ...), vous y pouvez configurer un accès IMAP ou POP3 pour le retrait de vos mails du serveur de messagerie.

#### 3. Redirection

Si vous disposez déjà d'une adresse e-mail personnelle, vous pouvez définir une redirection instantanée de tout message arrivant à votre adresse «@youth.lu» vers cette adresse existante.







Contact

David Raison

T 247-86 45 6

F 46 41 86

E david.raison@snj.etat.lu

A CHARLES TO STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

Le SiNJ soutient les associations de jeunesse lors de la conception et de la réalisation de leur présence Internet. Les associations peuvent bénéficier d'un lien étroit avec le portail Jeunesse. Depuis 2009, le SNJ offre aux maisons de jeunes et aux groupes scouts la possibilité de confectionner leur site « à leur sauce » à base d'un outil de gestion pour sites Internet simple d'utilisation (CMS), à savoir Drupal (www.drupal.org). Les demandeurs bénéficient d'une série d'avantages :

- conseil au niveau de l'édition et de la structuration du site
- prise en charge du volet de la programmation et du suivi des travaux
- prise en charge de l'hébergement sécurisé sur le serveur youth.lu
- prise en charge du suivi technique du site et des mises à jour des systèmes informatiques Les sites profiteront aussi des projets futurs Internet réalisés dans le cadre du portail youth.lu. Chaque développement nouveau peut aussi être utilisé pour leurs sites respectifs.

Dans le cadre du portail Jeunesse, des organisations de jeunesse peuvent profiter d'un soutien dans la conception, et la création de bases de données permettant d'alimenter de manière dynamique leur site Internet ou de gérer certaines tâches administratives.







Contact
Judith Swietlik
T 247-86 42 7
F 46 41 86
E judith.swietlik@snj.etat.lu
I www.bee-secure.lu

BEE-SECURE — SÉCURITÉ SUR INTERNET ET AU-DELA

Téléphones mobiles, ordinateurs, consoles de jeux, internet, etc... font de nos jours partie de la vie courante des jeunes. Depuis l'émergence du web 2.0, l'interaction sur internet est devenue un passe-temps facile, même pour les utilisateurs techniquement inexpérimentés (non sans raison, il est aussi appelé le « web participatif »). Les jeunes doivent être sensibilisés afin de profiter de manière plus sûre des avantages d'internet et de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs lorsqu'ils participent au monde en ligne. Le mot-clé est compétence média. Ceci ne s'applique non seulement à la connaissance technique, mais aussi à un comportement responsable.

En 2010, la marque de communication BEE SECURE a été créée. Sous le nom de cette marque sont regroupés les actions de sensibilisation des jeunes et du grandpublic réalisés par le SNJ, la cellule SMILE (Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur) ou leurs partenaires.

#### Cellule de coordination

Une nouvelle cellule de coordination des actions de sensibilisation BEE SECURE a été mise en place au sein du SNJ. Les maisons de jeunes et les associations de jeunes peuvent ainsi contacter ce « guichet unique » pour toutes les questions liées aux nouvelles technologies d'information et de communication.

#### Boîtier «secure MJ»

Les maisons de jeunes sont systématiquement équipées d'un firewall et de licences anti-virus pour les ordinateurs reliés. L'assistance technique est réalisée directement par la société Conostix (support-snj@conostix.lu), mais les éducateurs peuvent aussi contacter le SNJ.

#### Séances d'information pour jeunes

BEE SECURE propose des séances d'information interactives spécialement conçues pour groupes de jeunes. De manière ludique, les jeunes sont informés des possibilités offertes par les nouveaux médias (GSM, réseaux sociaux, blog,...) mais aussi confrontés aux défis liés à ces technologies (phishing, vers bluetooth,...). Veuillez contacter la cellule BEE SECURE pour préciser un sujet et pour arranger un rendez-vous.

#### Formation continue

Le personnel éducatif et les autres personnes intéressées trouvent quatre formations dans le récent calendrier des formations continues du SNJ:

15.12.2011 - Wie arbeite ich mit Kurzfilmen in der Jugendarbeit?

01.02.2012 - Computersucht

14.02.2012 - Die Jugend von Heute im Internet

18.09.2012 - SecureMJ





Contact
David Raison
T 247-86 45 6
E david.raison@snj.etat.lu

### LAREL SINFOPUNKTS

Le nouveau label «Infopunkt» a comme ambition de relancer les points information jeunesse dans les maisons de jeunes. Le label est une coopération entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, le Centre Information Jeunes (CIJ), l'Entente des Gestionnaires des Maisons de Jeunes (EGMJ) et le SNJ.

Il sera lancé à la rentrée 2011 et aura comme objectifs :

- de renforcer la mission de l'information des maisons de jeunes ;
- de faciliter l'échange des idées et des bonnes pratiques au niveau national et régional;
- d'encourager la participation des jeunes à l'élaboration des informations :
- d'accorder une attention particulière à la formation permanente des intervenants dans le domaine de l'information des jeunes.

L'attribution du label est liée à dix critères adaptés à la taille de l'équipe éducative et de l'infrastructure de la maison de jeunes. En contrepartie la maison de jeunes labellisée pourra profiter d'un certain nombre d'avantages.

Les critères se situent à quatre niveaux

#### 1. Équipement

La maison de jeunes dispose d'un espace attrayant et accueillant, réservé à l'information et veille à la disponibilité d'un minimum de matériel d'information.

#### 2. Travail avec les jeunes

La maison de jeunes garantit des entretiens d'information individuels et personnalisés et propose au moins une session d'information animée sur un sujet actuel par année.

#### 3. Communication

La maison de jeunes porte le label de manière visible sur la façade de la maison et communique le plus largement possible l'«Infopunkt». En effet, l'«Infopunkt» s'adresse aussi aux jeunes ne fréquentant pas la maison de jeunes.

#### 4. Encadrement du projet

La maison de jeunes nomme une personne responsable du projet «Infopunkt» qui assure la gestion administrative et participe à une réunion annuelle de concertation, veille à ce qu'au moins une personne au sein de l'équipe éducative aye suivit une formation de base en information généraliste et travaille en réseau avec les autres maisons de jeunes labellisées.

#### Les avantages

Une maison de jeunes labellisée en tant qu' «Infopunkt» profitera d'une meilleure visibilité au niveau local; de formations gratuites pour les personnes engagées dans le projet; du soutien financier pour des projetspilotes dans le domaine de l'information jeunes; du matériel d'information distribué gratuitement par le CIJ; de la possibilité de demander, auprès du SNJ, une participation aux frais pour des animations de l'information.



Contract

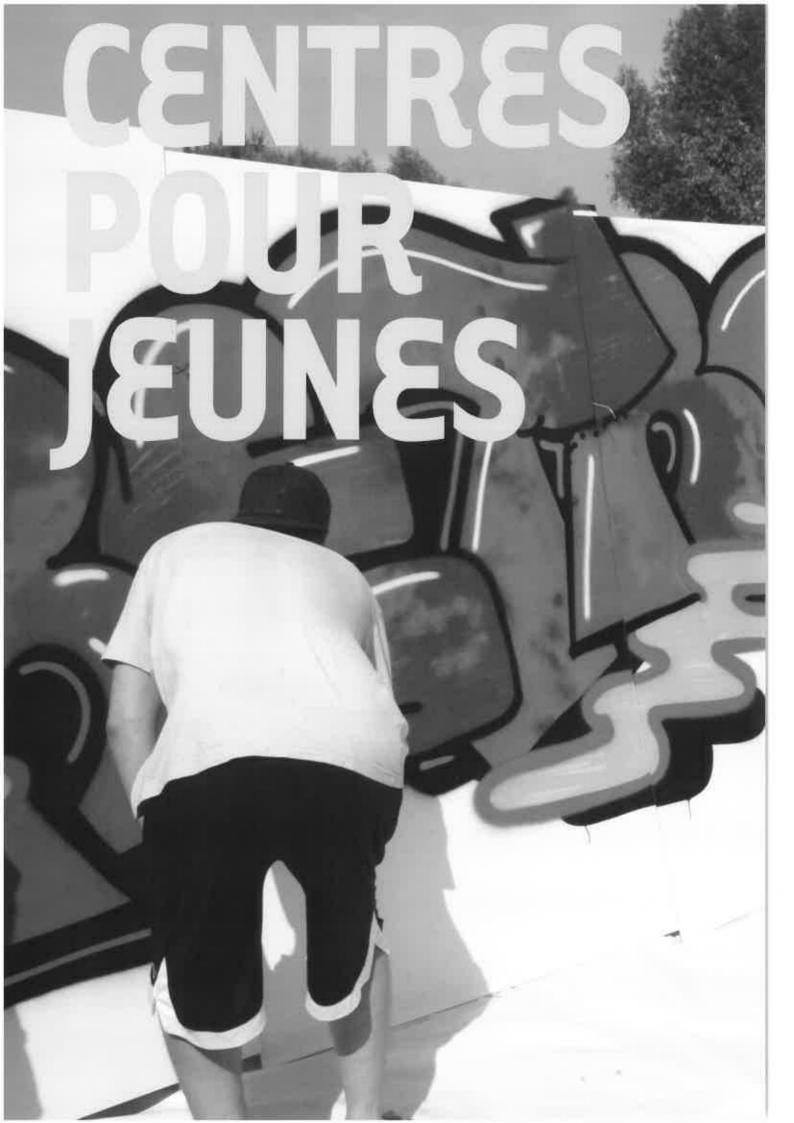
David Raison
T 247-86 45 6
E david.raison@snj.etat.lu



#### SOUTIEN FINANCIER DE PROJETS DANS LE DOMÁINE DE L'INFORMATION

Le SNJ soutient financièrement des projets visant l'information des jeunes. Le nouveau formulaire de demande peut être téléchargé sur le site du SNJ <u>www.snj.lu</u> rubrique « Formulaires »









# Éducation aux médias



# Contact

Centre Eisenborn Adrien Promme 1 247-86 44 1 F 78 84 59 E adrien.promme@sni.etat.lu

Avec le Centre Eisenborn, le SNJ gère un centre de formation préparé à l'accueil de stages de formation et de séminaires. Ce centre est ouvert à toute organisation et association de jeunesse pour organiser des stages de qualification. Si souhaité l'équipe du centre peut assister à la conception et au déroulement de formations.

Le Centre Eisenborn dispose d'un équipement semi-professionnel pour le montage vidéo. Cet atelier «vidéo-cut» est à la disposition des jeunes individuels et des jeunes des maisons de jeunes. Ainsi les intéressés ont la possibilité de se familiariser avec les différents aspects de la vidéo et d'utiliser de manière créative l'espace d'expérimentation disponible. Les jeunes peuvent s'exprimer, communiquer et travailler en groupe sur un sujet qui leur est

En pratique l'équipe du vidéo-cut peut :

- proposer un cours d'initiation à la vidéo caméra, montage, son...;
- donner un coup de main lors du montage de vos films;
- graver vos films numériques en DVD
- mettre votre clip à l'Internet au youthnet.lu-

Afin de pouvoir répondre aux demandes émanant du secteur jeunesse au niveau de la réalisation de reportages audiovisuels par des jeunes et des créations audiovisuelles de jeunes, le Centre Eisenborn a mis en place un réseau de partenaires, qui prennent le relais pour des projets audiovisuels.

Le Centre Eisenborn dispose également d'une chambre noire qu'il met à disposition des jeunes.

Pour les groupes et organisations de jeunesse nous proposons:

- atelier d'une journée caméra obscura et

tirage photo noir et blanc;

- atelier de deux jours : module «exposition» ou module « photo-roman ».

Pour la cinquième fois le SNJ participe au concours national du meilleur film jeunes non professionnel organisé par la Fédération Luxembourgeoise du Cinéma d'Auteur. Cette fois le concours aura lieu en novembre 2011 dans le cadre des «Dikrecher Filmdeeg» organisé par le Ciné-Caméra Diekirch. Ce concours constitue une plateforme idéale pour présenter des films produits pendant l'année. Le SNJ procédera à la sélection des films d'auteurs de moins de 30 ans.

La compétition Créajeune réunit de nombreux courts métrages de genres différents : films de fiction, documentaires et reportages, films d'animation et clips. Tous ces films ont été réalisés par des adolescents de Sarre, de Lorraine, du Luxembourg, de Rhénanie-Palatinat et de Wallonie dans le cadre de projets individuels, scolaire ou associatifs.

#### Trois catégories sont proposées :

- Meilleur film Enfant (film d'enfants jusqu'à
- Meilleur film Adolescent (de 13 à 19 ans)
- Meilleur film Jeunes Adultes (jusqu'à 30 ans).

Les jeunes qui sont intéressés à participer à la prochaine version 2011 du concours peuvent s'adresser au Centre d'Eisenborn.

Créajeune est une coproduction du 'Saarländisches Filmbüro', de la Ligue de l'enseignement/FOL Moselle, du Département audio-visuel de l'IRTS Lorraine, du CSCTE Lierre et du SNJ.

## Date à retenir :

9 novembre 2011 : Présentation du Concours Créajeune à Thionville 1-2 décembre 2011 : Créajeune à Sarreguemines

Janvier 2012 : Créajeune au Luxembourg



# Contact

Renseignements et réservations:

Philippe Schleich
T 247-86 42 0
F 30 75 25
E philippe.schleich@snj.etat.lu





# Prévention primaire

Des groupes et associations de jeunes peuvent découvrir les infrastructures du centre Marienthal.

Avec son parc d'aventures (« Hochseilgarten »), ses activités VTT et les grottes le centre se prête de manière

- excellente à la pédagogie de l'aventure. Parc d'aventure : 16 avril 30.11.2012
- VTT (16 avril 1<sup>er</sup> novembre 2012, sauf les W.E.)
- Grottes (Mamerlayen): 15 avril au 15 novembre 2012

### Projet sportif sur demande II

Faire le plus d'activités freestyle (p. ex.: Slalomboard, Slakeline, Inline, Wakeboard) et d'aventure (parc d'aventure, VTT, Kayak).

## Conditions spéciales

1. Paro d'aventure :

Le nombre maximal de participants par groupe est de 16 personnes.

### 2. Grottes Mamerlayen:

Le nombre maximal de participants par groupe est de 20 personnes.

# 3. VTT: Nombre maximal: 20 personnes.

Prix

- demi-journée : 80.- par groupe
- journée entière : 160.-

Si le groupe pour le parc d'aventure dépasse les 16 participants (max 30 personnes), le prix sera de 240.-

 Si l'activité n'est pas annulés par le demandeur dans les 48 heures précédant l'activité, les frais seront facturés.

Le centre Marienthal propose des formations spécifiques pour renforcer l'équipe freelance qui travaille avec groupes sur le parc d'aventure, avec des VTT et dans les grottes.

Âge minimum : 18 ans



# Contact

Renseignements : Centre Marienthal

Philippe Schleich

T 247-86 42 0

F 30 75 25

E philippe.schleich@snj.etat.lu

# facility som

Depuis 3 années l'équipe Freestyle-Crew offre aux classes scolaires la possibilité d'apprendre les principes d'une alimentation saine et d'essayer des sports freestyle comme le skateboard, le streetboard, le freestyle-soccer, le hip-hop, le breakdance, les slacklines, le freesby etc.

Pour animer ces activités, le SNJ cherche des animateurs adeptes du freestyle pour compléter son équipe de freelance. Un casting et une formation spéciale seront organisés au cours de l'année. Avis aux amateurs!

Pour toutes informations, veuillez consulter le site internet <u>www.freestyle-crew.lu</u> ou téléphoner au Centre Marienthal



Contact T 247-86 42 0 E marienthal@snj.etat.lu E secretariat@snj.etat.lu



# CENTRE HOLLEHPELS

Le Centre Hollenfels organise des activités d'animation, d'information et de formation dans les domaines de l'éducation au développement durable.

#### Activités

Le centre offre un encadrement pédagogique aux groupes scolaires et périscolaires, ainsi qu'à des groupes de multiplicateurs adultes dans les domaines de l'éducation au développement durable avec notamment les volets éducation à l'environnement, énergie, patrimoine et relations Nord-Sud.

#### Logement

Le centre collabore avec l'Auberge de Jeunesse Hollenfels, située sur le même site. Des lits sont disponibles au Château et à l'Auberge.

#### Modalités de réservation

Le centre est ouvert sur réservation aux groupes scolaires et à des groupes oeuvrant dans les domaines de l'éducation à l'environnement ou de la jeunesse.



# Contact

Centre SNJ Hollenfels
Château d'Hollenfels
L-7435 Hollenfels
T 2478-6430
F 308744
E hollenfels [at] snj.etat.lu



# HASE HAUTIQUE LULTZHAUSEN

La base nautique Lultzhausen permet à des groupes de jeunes d'explorer un grand nombre d'activités sur et autour de l'eau.

#### Activités

La base nautique est située dans la zone de récréation du barrage de la Haute-Sûre dans le nord du Luxembourg. Un programme d'animation est proposé aux groupes scolaires et groupes de jeunes dans les disciplines suivantes :

- Voile
- Kayak
- Course d'orientation
- Cyclisme (tout terrain)
- Escalade

L'animation est garantie par une équipe expérimentée du SNJ. La base est gérée en collaboration avec le Département ministériel des Sports.

#### Logement

Possibilité d'héberger à l'auberge de jeunesse de Lultzhausen qui se trouve à deux pas de la base nautique.

### Modalités de réservation

La base nautique est accessible uniquement pour groupes et sur réservation.



# Contact

Base nautique Lultzhausen Vincent Villain L-9666 Lultzhausen T 247 864 91 F 89 92 48 E lultzhausen@snj.etat.lu Les centres de rencontre du SNJ offrent un cadre pour vos camps et colonies de jeunes sous forme de chalet avec espace de camping.

Ces centres n'offrent pas d'animation spécifique.

#### Centre Erpeldange

Le centre Erpeldange se prête à l'organisation de camps pour jeunes.

#### Infrastructure

Le centre comprend un terrain de camping pouvant contenir jusqu'à 100 personnes et un chalet où peuvent loger jusqu'à 25 personnes.

#### Adresse

Centre SNJ Erpeldange 21, porte des Ardennes L-9145 Erpeldange

#### Modalités de réservation

Le centre SNJ Erpeldange est accessible uniquement pour groupes et sur réservation.



# Contact

Service National de la Jeunesse B.P. 707 L-2017 Luxembourg T 2478-6457 F 464186 E erpeldange@snj.etat.lu

## Centre de jeunesse Larochette

Le Centre de Jeunesse Larochette (centre Ousterbour) se prête à l'organisation de rencontres nationales et internationales. Le centre est géré en collaboration avec la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises (CAJL). Il est situé juste derrière l'auberge de jeunesse de Larochette, au milieu d'un parc public.

Ce parc a été aménagé au fil des ans par différentes œuvres et installations issues de projets de jeunes.



# Contact

Service National de la Jeunesse B.P. 707 L-2017 Luxembourg T 2478-6457 F 464186 E secretariat@sni.etat.lu

# Centre Weicherdange

Le centre Weicherdange se prête à l'organisation de camps et colonies pour jeunes ou de formations dans le secteur de l'enfance ou de la jeunesse.

#### Infrastructure

Le centre de jeunesse de Weicherdange reconstruit a ouvert ses portes début 2010. Le complexe est implanté sur un terrain d'une contenance d'environ cinq hectares situé près de la rue principale à la sortie de Weicherdange en direction de Clervaux, qui excelle par sa grandeur et bénéficie en plus d'une vue imprenable sur les vallées de l'Ösling.

Le centre de jeunesse peut héberger jusqu'à 48 personnes (réparties sur dix chambres à coucher) et dispose d'une grande salie polyvalente de 170m2 (divisible en deux parties de 100m2, respectivement 70m2) au dernier étage et d'une salle de réunion pour responsables. La cuisine et le réfectoire se trouvent dans un bâtiment annexe.

Le terrain de camp peut accueillir plusieurs centaines de personnes. Néanmoins les infrastructures sanitaires en place ne sont adaptées qu'à des camps d'environ 200 personnes. En cas de grands camps, il faut prévoir des solutions sanitaires provisoires.

#### Adresse

Centre SNJ Weicherdange Maison 1 L-9775 Weicherdange

Modalités de réservation

Le centre SNJ Weicherdange est accessible uniquement pour groupes et sur réservation.



# Contact

Service National de la Jeunesse

B.P. 707

L-2017 Luxembourg

Tel: (+352) 2478-6457

Fax: (+352) 464186

E-mail weicherdange [at] snj.etat.lu

Charge in the second

Via l'adresse Internet <u>www.chalets.lu</u> une liste détaillée de tous les chalets, terrains de camps et auberges de jeunesse agréées pour l'accueil et l'hébergement de groupes de jeunes encadrés. Les mesures de sécurité ont été contrôlées par l'« Inspection du Travail et des Mines.

Le site Internet est intégré au portail Internet «youth.lu» avec le soutien du SNJ. Les «Lëtzebuerger Guiden & Scouten» assurent la mise à jour des informations. Les chalets ont été «géolocalisés», c'est-à-dire qu'il est possible de localiser les emplacements sur des cartes et vues aériennes interactives (intégration de «Google maps»). La réservation en ligne est désormais possible pour des chalets selectionnés.

#### Adresse

www.chalets.lu

GRAMME

# PROGRAMME « JEUNESSE EN ACTION »





Programme «Jeunesse en action»

«Jeunesse en action» est un programme communautaire en faveur des jeunes. Vise à promouvoir la mobilité des jeunes, l'apprentissage non formel et le dialogue interculturel.

Les porteurs de projets peuvent déposer des demandes de subventions auprès du SNJ, Unité «Jeunesse en action» dans le but d'obtenir un soutien financier de la part du programme communautaire. Les détails du programme sont publiés sur le site Internet du SNJ www.sni.lu/europe/L

Un échange de jeunes est une activité commune d'au moins deux groupes de jeunes âgés

La durée de l'échange doit être de 6 à 21 jours. Le nombre total de participants ne peut pas

Les groupes élaborent un programme autour d'un thème spécifique qui peut prévoir des

activités telles que des ateliers de travail, des visites culturelles, ou des activités sportives,

combinant au mieux éducation non-formelle et activités de loisir afin de favoriser l'échange

Une initiative de jeunes est un projet conçu, organisé et réalisé par les jeunes eux-mêmes.

informel) d'au moins 4 jeunes entre 18 et 30 ans. Une personne du groupe doit faire office

de représentant légal. Le seuil d'âge inférieur peut être abaissé à 15 ans, à condition que le

Une initiative peut avoir une durée allant de trois à douze mois. Une demande de subvention pour une «Initiative de jeunes» peut être déposée par un groupe (association ou groupe

Le programme prévoit le cofinancement de différents types de projets :

être inférieur à 16 et ne peut pas dépasser le nombre de 60.

entre 13 et 25 ans de pays différents.

entre les jeunes.









# Contact

Cliff Hever T 247-86 47 8 F 46 41 86 E cliff.hever@snj.etat.lu









# Contact

Cliff Hever T 247-86 47 8 F 46 41 86 E cliff.hever@snj.etat.lu







# SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN (ACTION 2)

Un projet «Initiative de jeunes» peut être:national ou transnational.

groupe se fasse accompagner par un coach.

Le «Service volontaire européen » (SVE) s'adresse à tout jeune entre 18 à 30 ans qui désire partir pour plusieurs mois dans un pays différent de son pays de résidence pour s'investir à plein temps comme volontaire dans un projet d'intérêt général.

Le jeune se verra confier des tâches variées et motivantes faisant appel à ses compétences manuelles, sociales et créatives. Il permet aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir d'autres cultures.

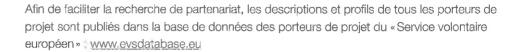
Chaque volontaire est encadré dans l'exécution de ses tâches et dans son évolution personnelle. Les activités de service volontaire peuvent durer entre 2 et 12 mois.

Tout jeune qui désire effectuer un « Service volontaire européen » est prié de s'adresser à une organisation d'envoi accréditée. Celle-ci guidera le jeune dans la recherche d'une organisation d'accueil accréditée et l'assistera dans les démarches administratives nécessaires.



Georges Zeimet 7 247-86 48 2 £ 264 83 18 9 E georges.zeimet@snj.etat.lu I www.snj.lu/europe









# LE SOUTIEN AUX-ACTEURS DE JEUNESSE (ACTION 4.5 ET ACTION 5.1)

# Contact

George Zeimet
T 247-86 48 2
F 264 83 18 9
E georges.zeimet@snj.etat.lu
i www.snj.lu/europe

# Formation et mise en réseau des acteurs du secteur jeunesse et des organisations de jeunesse

Cette sous-action vise à soutenir la formation des acteurs de jeunesse et des membres d'organisations de jeunesse. Elle favorise également les rencontres ou autres activités susceptibles de donner lieu à des projets, des partenariats et des réseaux durables et de qualité.

Les animateurs et les responsables d'associations peuvent aussi soumettre leurs propres projets de formation internationale.

Les éducateurs, animateurs bénévoles et professionnels peuvent participer à des séminaires et formations à travers l'Europe. Un calendrier des formations internationales recommandées peut être consulté sur le portail du secteur Jeunesse :

www.youthnet.lu/ (Rubrique «Agenda») et sur www.salto-youth.net/training/



# LE CADRE DU PROGRAMME

Les pays suivants peuvent participer à une des mesures du programme «Jeunesse en action» en cours :

## Les pays du programme :

Tous les pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

Les pays membres de l'Association européenne de libre échange (AELE) et de l'Espace économique européen (EEE) : Norvège, Liechtenstein, Islande et Suisse.

Le pays candidat à l'adhésion : Turquie et la Croatie.

## Les pays partenaires voisins :

Europe du Sud-Est: Albanie, Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie et Kosovo (selon la résolution des Nations Unies 1244/1999);

Pays partenaires de la région méditerranéenne : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne de la Cisjordanie et la Bande de Gaza, Syrie et Tunisie.

Europe de l'Est et Caucase : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Fédération de Russie et Ukraine.

### Autres pays partenaires dans le reste du monde :

voir la liste actualisée dans le Guide du programme ou sur le site internet officiel du programme : http://ec.europa.eu/youth/index\_en.htm



# LES CENTRES DE RESSOURCES SALTO

### Les centres de ressources SALTO:

Les centres de ressources SALTO (Support for Advanced Learning and Training Opportunities) offrent des opportunités de coopération et de formation visant à améliorer la qualité, et à favoriser la reconnaissance de l'apprentissage non formel: <a href="https://www.salto-youth.net">www.salto-youth.net</a>

#### Niveau national

Pour des demandes de subvention soumises et sélectionnées au niveau national, les formulaires de demande officiels et valables pour l'année en cours doivent être soumis, complétés et accompagnés de toutes les pièces annexes requises à l'une des dates limites ci-après, donc au-moins 3 mois avant le début prévu des activités.

#### Dates-limite

A partir de l'année-2011 uniquement trois dates limites sont prévues pour le dépôt des demandes de subvention. Elles seront publiées à la fin de l'année 2011 sur le site du SNJ : www.snj.lu/europe :

Les demandes éligibles sont évaluées en fonction des critères définis dans le Guide du programme en vigueur pour l'année concernée. Chaque année des priorités thématiques européennes, nationales ou régionales sont définies et publiées dans le Guide du programme et par le SNJ, Unité «Jeunesse en action».

#### Niveau européen (centralisé)

- Peuvent être soumis des projets qui encouragent la coopération entre les pays du programme et d'autres pays du reste du monde. Les actions concernées sont les mêmes qu'au niveau national. Les modalités et critères sont définis et décrits dans le «Guide du programme». Pour les dates limites de dépôt de demandes de subventions au niveau centralisé à l'EACEA à Bruxelles, les dates ci-dessous sont valables:
- Appels à propositions couvrant les priorités politiques actuelles du programme. Ces appels sont annoncés le cas échéant sur le site internet du SNJ et publiés en intégrale sur le site de l'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (EACEA) <a href="http://eacea.ec.europa.eu/youth/funding/2009/index\_en.php">http://eacea.ec.europa.eu/youth/funding/2009/index\_en.php</a> sous la rubrique « Funding opportunities ».



Contact EACEA

T +32 2 29 75 61 5 (General information) +32 2 29 68 72 4 (Youth Helpdesk) E youthhelpdesk@ec.europa.eu youthcallforproposals@ec.europa.eu



Jeunes l'Europ

Komm, k

HUEL DIR DENG CD HEL!

# **PUBLICATIONS**

Cette rubrique reprend une liste de publications actuelles relatives au secteur de la jeunesse au Luxembourg.



(édités par la Commission consultative à la Formation)

- Dossier de l'animateur 1 : - - - - - - - - - - - - - - - La formation des animateurs et des aideanimateurs au Luxembourg (2009)\*

- Dossier de l'animateur 2 - Secherheet (2007)

- Dossier de l'animateur 3 Kachen a Brachen (2007)

- Dossier de l'animateur 4 - - - - Erlebnispädagogik mit Gruppen ein Leitfaden für Gruppenleiter (2011)

- Dossier de l'animateur 5 : Lidderhanes (2008)

- Dossier de l'animateur 6 : Natur (2010)

- Dossier de l'animateur 7 : - - - - - Thematesch Kolonie (2010)

- Dossier de l'animateur 8 : - - - - Spiller am Grupp (2011) - Dossier de l'animateur 9 : - - - - - - Bosses et bobos (2009)\*

Dossier de l'animateur 10 : - - Animateur ginn - Animateur sinn (2010)\*

Dossier thématique: - - - - - - - - - - - - - Hochseilgarten, Trainer Handbuch (2011)

Dossier thématique:- - - - - - - Jugend mit und ohne Gewalt - Wie gewalttätig ist unsere Jugend? (2010)

- Dossier thématique : - - - - - - - - - - - Citoyenneté des jeunes (2009)\*

- Dossier thématique : - - - - - Jugend und Gewalt - Eine Konzept- und Projektidee für Jugendhäuser (2007)

- Dossier Projets-pilotes: - - - - - Exemples de bonne pratique (2005)

- Brochure «Bouger pour faire bouger»: - - - - Brochure pédagogique de sensibilisation des jeunes à la participation sociale,

politique et électorale (2004)

Service Volontaire Européen - - - - - - Expériences de jeunes (2011)

Service Volontaire Coopération- - - Projets de jeunes (2011)

Service Volontaire Orientation - - Parcours de jeunes (2011)

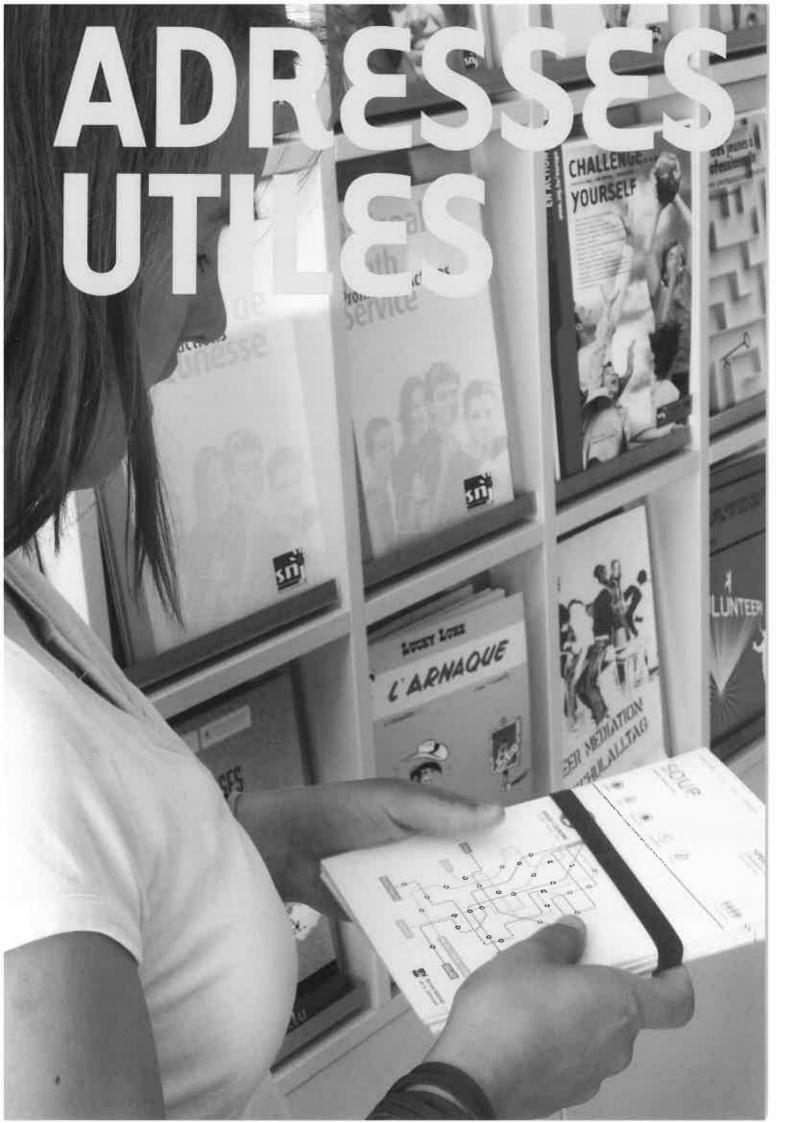
- Formation continue pour éducateurs (SNJ, Octobre 2011)

- Formation copilote 2011/12 (SNJ & Croix-Rouge, Octobre 2011)

- Programme annuel du SNJ Activités de loisirs 2012 (parution prévue pour décembre 2011)\*

- Festival des cabanes 2010

<sup>\*</sup> Les publications peuvent être demandées au numéro de téléphone 247-86 47 4



# ADRESSES UTILES

# 5NJ

Direction M. Georges Metz		
Administration	247-86 46 0	secretariat@snj.etat.lu
Comptabilité Frank Kergen	247-86 45 3	frank.kergen@snj.etat.lu
Congé jeunesse Netty Sheehan	247-86 45 1	netty.sheehan@snj.etat.lu
Responsable & projets d'information -	247-86 45 6	eric.krier@snj.etat.lu
Activités de loisirs	247-86 45 4	claudine.neven@snj.etat.lu
Projets pédagogiques Klm Schortgen	247-86 47 9	kim.schortgen@snj.etat.lu
Gary Muller	247-86 47 0	gary.muller@snj.etat.lu
Formation Anouk Kopriwa	247-86 46 4	anouk.kopriwa@snj.etat.lu
BEE SECURE – responsable	247-86 42 7	judith.swietlik@snj.etat.lu
Prêt de matériel - Dépôt Walferdange - Marc Fetler	247-86 42 5	walferdange@snj.etat.lu
The de materier bopot variousings and major out.		,
Responsable Claude Bodeving	247-86 46 9	claude.bodeving@snj.etat.lu
Tresportation		,
Responsable Nathalie Schirtz	247-86 46 1	nathalie.schirtz@snj.etat.lu
Coordination Programmes d'activation - Martine Lentz	247-86 46 7	martine.lentz@snj.etat.lu
Coordination "Anelo" - Jana Gorge	247-86 46 6	jana.gorge@snj.etat.lu
Coordination "SVCI" - Nadine Ruppert	247-86 49 4	nadine.ruppert@snj.etat.lu
Coordination 3voi	211 00 10 1	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Antenne Centre Raymonde Bauer	247-86 48 1	raymonde.bauer@snj.etat.lu
Jeff Karier	247-86 48 0	jeff.karier@snj.etat.lu
Antenne Est - Raphael Kneip	247-86 48 9	raphael.kneip@snj.etat.lu
Jil Steines	247-86 49 5	jil.steines@snj.etat.lu
Antenne Sud - Romi Werner	247-86 43 5	romi.werner@snj.etat.lu
Cindy Junk	247-86 43 5	cindy.junk@snj.etat.lu
Antenne Nord/Ouest - Myriam Rietsch	247-86 44 5	mvriam.rietsch@snj.etat.lu
Tatiana Leiten	247-86 48 0	tatiana.leijten@snj.etat.lu
Antenne Sud/Ouest Perrine Golinvaux	247-86 40 4	*
Yves Putz	247-86 40 5	yves.putz@snj.etat.lu
Vidile Rabella et detelli	217 00 10 0	, 7001 para 001 , 101 111 111
	247-86 47 7	myriam.putzeys@snj.etat.lu
Responsable Myriam Putzeys  Comptabilité - Jackie Zanussi	247-86 48 3	jackie.zanussi@snj.etat.lu
Echanges, Initiatives Cliff Hever	247-86 47 8	cliff.hever@snj.etat.lu
SVE, Mesures - Georges Zeimet	247-86 48 2	georges.zeimet@snj.etat.lu
SVE, Mesures - Georges Zeimer	247-00 40 2	9001963.20111019611110184116
Centre Eisenborn - Adrien Promme	247-86 44 1	adrien.promme@snj.etat.lu
Centre Hollenfels Michel Grevis	247-86 43 1	michel.grevis@snj.etat.lu
	247-86 42 0	
Centre Marienthal Egide Urbain Philippe Schleich	247-86 42 0	
	247-86 49 1	vincent.villain@snj.etat.lu
Base nautique Lultzhausen Vincent Villain	241-00 40 T	VII TOOL III VIII AII 1990 IJ. OLALLIA

Cet annuaire se limite aux contacts généraux, pouvant intéresser les organisations de jeunesse et les maisons de jeunes. Pour une liste de contacts complète, veuillez consulter notre site Internet : <a href="https://www.snj.lu">www.snj.lu</a>

# AUTHES ADRESSES UTILES

### > Conventions, subsides,...

Ministère de la Famille et de l'Intégration

Département Famille, Enfance et Jeunesse

M. Ralph Schroeder

12-14 av. Emile Reuter

L-2919 Luxembourg

T 478-65 00 (Réception)

F 46 74 54

1 www.mfi.public.lu

# > Coopération avec le Centre de Prévention des Toxicomanies (CePT), notamment dans le domaine de formation pour les éducateurs des maisons de jeunes.

Centre de prévention des toxicomanies (CePT)

8-10 rue de la Fonderie

L-1531 Luxembourg

T 49 77 77-1

F 40 89 93

E info@cept.lu

I www.cept.lu

#### > Possibilité de demander une médiation au Centre de Médiation

Centre de Médiation

24-26 Place de la Gare

L-1616 Luxembourg

T 27 48 34 50

F 27 48 34 59

E info@mediation.lu

www.mediation.lu

# L'équipe et les ressources du CESIJE sont intégrées à l'Université du Luxembourg.

- > Possibilité de consulter le centre de documentation du CESIJE, notamment dans les domaines suivants :
- références sur les jeunes au Luxembourg
- recherche scientifique en sciences sociales

Les ouvrages du centre de documentation peuvent uniquement être consultés sur place et sur rendez-vous.

## Université du Luxembourg

Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education INSIDE / CESIJE

Adresse postale: B.P. 2; L-7201 Walferdange

Adresse bureaux et centre de documentation : Route de Diekirch ; L-7220 Walferdange

http://wwwen.uni.lu/recherche/flshase/inside

Centre Information Jeunes 24-26, place de la Gare L-1616 Luxembourg T 26 29 3-200 F 26 84 63-203 E cij@info.jeunes.lu I www.cij.lu

# > Soutien au niveau de la comptabilité, de la gestion des salaires,...

Entente des Gestionnaires de Maisons de Jeunes 24-26, place de la Gare L-1616 Luxembourg T 26 29 3-231 ou -232 F 26 29 3-233 e egmj@info.jeunes.lu

La liste complète des maisons de jeunes est mise à jour régulièrement sur <u>www.youthnet.tu</u>, rubrique «annuaire».

# > Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise

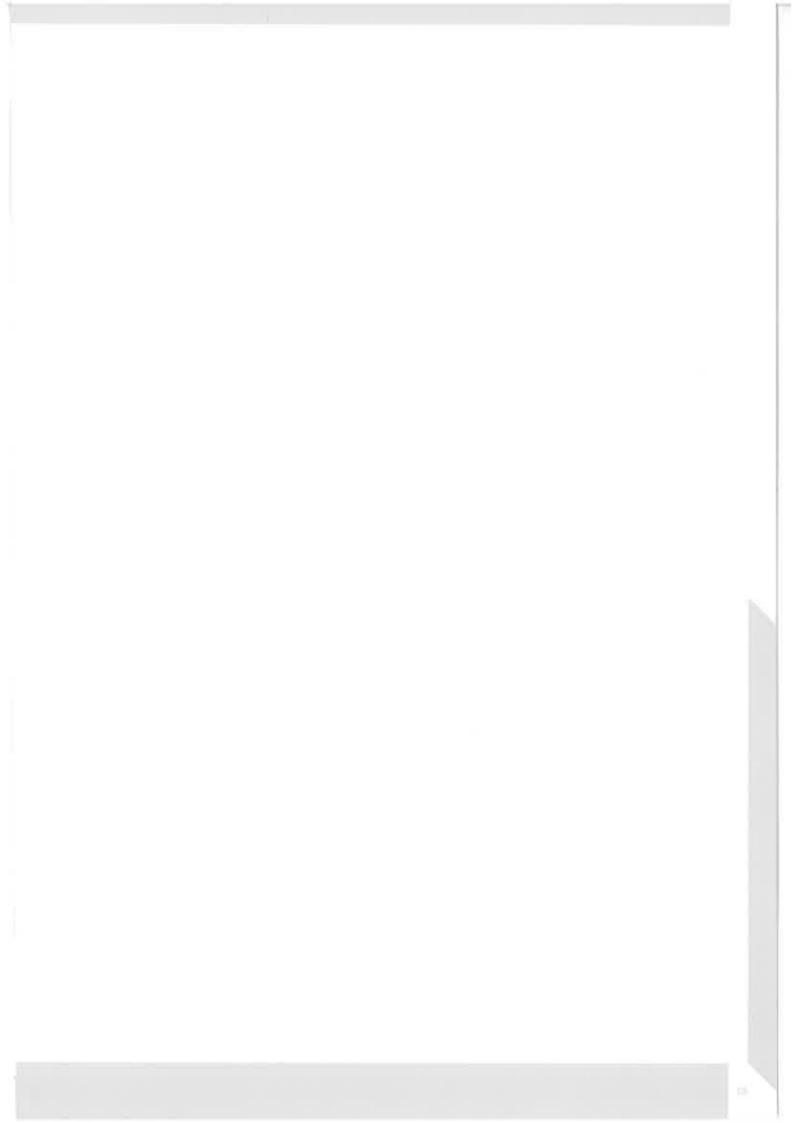
24-26, place de la Gare L-1616 Luxembourg T 40 60 90-1 F 40 60 90-341 E cgjl@cgjl.lu I www.cgjl.lu

Les adresses de cette double-page peuvent être soumises à modification. Les adresses actuelles peuvent être retrouvées sur <u>www.youthnet.lu</u>, rubrique «annuaire»

# SITES INTERNET

www.snj.lu Site du Service National de la Jeunesse	
www.snj.lu/europe/ Les pages de l'Agence Nationale du programme	
«Jeunesse en action»	
www.mfi.public.lu Site du Ministère de la Famille et de l'Intégration	
www.etat.lu Site regroupant les liens vers tous les sites et portail	S
des ministères et administrations de l'Etat	
www.gouvernement.lu Site officiel du gouvernement luxembourgeois	
www.youth.lu	
www.anelo.lu	
www.myschool.lu Portail de l'Education Nationale	
www.emwelt.lu Pages dédiées à l'environnement	
www.lifelong-learning.lu Portail de la formation professionnelle continue	
www.legilux.lu Portail sur la législation au Luxembourg	
French Remove Improved f	
www.europa.eu/youth/ Portail européen de la jeunesse	
www.ec.europa.eu/youth/ Site de la Commission Européenne sur le	
programme communautaire « Jeunesse en action »	:1
www.youth-partnership.net Site du partenariat entre la Commission et le Conse	П
Européens : offres de formation et publications, centre européen de connaissance pour la politique	
de la jeunesse (statistiques par pays, informations a	
sujet des jeunes dans les divers pays européens).	u
www.salto-youth.net Réseau de 8 centres de ressources dédiés aux	
priorités européennes dans le domaine de la	
jeunesse.	
jourious	
www.europa.eu Portail de l'Union Européenne (UE)	
www.ec.europa.eu Site de la Commission Européenne	
www.europarl.europa.eu	
www.coe.int Site du Conseil de l'Europe	
www.eutrio.be - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - Site de la Présidence belge du Conseil de l'UE	
www.eu2011.hu Site de la Présidence hongroise du Conseil de l'UE	
www.pl2011.eu	
www.youthforum.org	

nationaux chargés d'information jeunesse www.eurodesk.org - - - - - - - - - - - Eurodesk est un réseau d'organismes d'information présent dans 27 pays européens avec des infos pour jeunes et pour ceux qui travaillent avec les jeunes www.volontaires.lu - - - = == - - Site des et pour les volontaires au Luxembourg -Informations générales sur toute forme de service volontaire au Luxembourg. comportementale liée aux nouvelles technologies éducatifs en Europe. l'Europass donne la possibilité à tous les citoyens européens de présenter clairement et de manière uniforme leurs qualifications acquises à l'école, à l'université ou dans le cadre d'apprentissages ou de formations effectués à l'étranger. www.ec.europa.eu/ploteus/- - - - Portail sur les opportunités d'études et de formation en Europe



Advisor of the same of the sam

